

En violant les résolutions de l'ONU

Le « polisarario » choisit la fuite en avant

Agroalimentaire

17 conventions d'investissement pour 857 MDH

Un total de 17 conventions d'investissement d'un montant global de 857 millions de dirhams (MDH) ont été signées, mercredi à Rabat, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy.

Sur les 17 conventions, 8 ont été signées dans le secteur agroalimentaire pour la réalisation de projets d'investissement d'un montant de 620 MDH qui permettront la création de 1.630 nouveaux emplois et la génération d'un chiffre d'affaires additionnel de plus de 914 MDH à l'horizon de 2023.

Ces projets concernent la réalisation d'unités industrielles de productions agroalimentaires, notamment dans le secteur de la pêche, l'industrie laitière, la confiserie-biscuiterie-chocolaterie et dans la transformation d'agrumes, de fruits et légumes.

Dans le secteur du textile et cuir, 4 mémorandums d'entente et 2 conventions d'un montant d'investissement de près de 220 MDH ont été signés.

P. 5



P. 3



Invité de la chaîne arabophone « Alghad.tv »

Benabdallah : « L'opposition est une alternative crédible »

« C'est le gouvernement le plus faible qu'a connu le Maroc durant son histoire moderne », a souligné Mohamed Nabil Benabdallah, le Secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (PPS), mercredi 11 novembre 2020. Il était l'invité de la chaîne arabophone « Alghad.tv ». Pour lui, c'est « le constat unanime » que toutes les catégories sociales du pays font de cette réalité (milieux économiques, classes moyennes et défavorisées).

P. 2

Stratégie de vaccination contre Covid-19

Le ministère dément le faux projet de loi

Le ministère de la Santé a démenti catégoriquement l'authenticité d'un document mis en ligne et portant sur la stratégie nationale de vaccination contre Covid-19. Le document en question est rédigé en français et daté du 31 octobre 2020, a été diffusé sur les réseaux sociaux et via les applications de messagerie instantanée, sous l'intitulé "Stratégie nationale de vaccination contre Covid-19", précise le ministère, mercredi, dans un communiqué. Le ministère souligne que chaque document officiel qu'il publiera sur ce sujet fera l'objet d'un communiqué de presse officiel. Dans ce sens, le ministère appelle à faire preuve de prudence face à de tels faux documents.

Abdeslam Seddiki

« Eriger le Sahara marocain en force motrice du développement »



P. 2

Dialogue politique entre Libyens en Tunisie

Les élections prévues dans un délai de 18 mois

Les élections en Libye seront tenues dans un délai de 18 mois, a annoncé mercredi soir à Tunis la cheffe par intérim de la Mission d'appui des Nations unies en Libye Stephanie Williams.

P. 7

Football

Fouzi Lekjaa candidat au conseil de la Fifa

■ Oussama Zidouhia

Le président de la Fédération royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, a officiellement présenté sa candidature au conseil de la Fédération internationale de football (FIFA). En effet, la Fédération

Royale Marocaine de Football a publié un communiqué sur son site dans lequel la FRMF révèle que cette candidature intervient en vue de la prochaine Assemblée générale de la Confédération africaine de football (CAF) prévue à Rabat le 12 Mars prochain.

P. 12

CIB Meetings du groupe Attijariwafa bank « Les économies africaines face au Covid-19 »

■ Par Aya Lankaoui

La banque de financement et d'investissement (Corporate and Investment Banking) du groupe Attijariwafa bank a organisé le premier webinaire de son cycle Digital CIB Meetings, le 11 novembre 2020 à Casablanca, sous le thème : « Les économies africaines face au Covid-19 : états des lieux et perspectives de six pays dans trois régions d'Afrique ».

P. 5

Entretien avec Narjiss Amiri

« L'art de vivre et les clefs pour devenir conscient du monde »

■ Par Noureddine Mhakkak



P. 14

Tribune libre

James Bond, Sean Connery et les autres

Les diamants sont éternels

« Entourez-vous d'êtres humains, mon cher James. Il est plus facile de se battre pour eux que pour des principes »
Ian Fleming

C'est un des mythes fondateurs de la modernité issue de la seconde moitié du XXème siècle. James Bond en incarne l'une de ses expressions majeures en devenant un phénomène mondial. Né en occident, le mythe a voyagé à travers la planète : on parle de 4 milliards de spectateurs, c'est-à-dire un habitant sur deux de notre chère terre aurait vu un opus au moins de la célèbre saga. Le premier film de la série, James Bond contre Dr No (1962) a été vu par 20 millions de spectateurs ! un record pour l'époque. La mort récemment du comédien d'origine écossaise, Sean Connery a remis aux devants de la scène le phénomène James Bond. Il en fut le symbole absolu non seulement parce qu'il fut le premier à l'incarner à l'écran mais aussi parce qu'il lui donna une touche très particulière restée inoubliable dans la mémoire des cinéphiles d'avant les super héros tendance Marvel movies.

James Bond est d'abord un personnage en papier ; il est né en 1953 sous une forme littéraire dans un roman écrit par un ancien espion britannique, Ian Fleming devenu auteur de romans dans sa retraite dorée. Le sémioticien italien Umberto Eco a consacré une brillante analyse au personnage dans un ouvrage collectif « le cas Bond » paru en Italie en 1965. Umberto Eco a donc très tôt saisi, au-delà du produit de consommation de masse, la dimension mythologique du personnage en analysant les structures narratives du récit qui le porte. Il dresse les contours de l'archétype de la mission bondienne à partir de la vingtaine de romans et nouvelles publiés par Fleming entre 1953 et 1966, les dernières l'étant à titre posthume. Pour Umberto Eco « il y a déjà, dans Casino Royale, tous les éléments permettant de construire une machine fonctionnant sur la base d'unités assez simples soutenues par des règles rigoureuses de combinaisons ». Une



par Mohammed Bakrim

machine qui explique le consensus de réception et le double succès de la saga aussi bien du côté des masses qui l'apprécient que du côté des « lecteurs les plus raffinés ». C'est la conséquence d'une machine narrative, une « combinatoire » écrit-il autour d'oppositions binaires. « Les romans de Fleming sont construits sur une série d'oppositions fixes qui permettent un nombre limité de changements et d'interactions » souligne Umberto Eco. Une opposition qui se décline à travers des caractères et des valeurs : « Bond et son supérieur hiérarchique M » un rapport dominant-dominé ; « Bond et le méchant », « la femme et Bond » ou encore « le méchant et la femme » figurent parmi ces oppositions, facilement identifiables dans les romans comme dans les films.

Au cinéma, le succès est aussi une formule bien huilée avec au centre du dispositif, le cast. Le personnage mythique a donné lieu à une galerie de comédiens dont sont devenus des stars en passant par la case James Bond. Il fut incarné par six comédiens. Sean Connery

marqua définitivement le célèbre numéro 007 qu'il interpréta sept fois. Il s'identifia au personnage ; et le personnage s'identifiait à lui. Au point que sur les conseils de son agent, il arrêta en 1967 avec On ne vit que deux fois. Il reviendra une dernière fois en 1971 avec Les diamants sont éternels ; les cinéphiles garderont alors le souvenir d'une interprétation qui allie charme, séduction, efficacité. C'est à George Lazenby, mannequin australien qu'échoit d'assurer la suite en 1969 avec Au service de Sa Majesté. Il ne restera pas longtemps, par calcul, mais il a apporté une touche au personnage avec une dimension romantique...qui va même se marier !!! Son départ ouvre la voie à Roger Moore, celui à qui l'auteur de la saga avait pensé en imaginant le personnage. Il commence avec Vivre et laisser mourir (1973) et jouera au total dans sept films. Viendront ensuite Timothy Dalton, dans une version ratée commercialement ; Pierce Brosnan avec un style dans la lignée de Sean Connery lui permettant de jouer dans quatre films dont le célèbre Golden Eye (1995) avec l'inoubliable générique sur une chanson de la bombe Tina Turner. Enfin, un cycle se clôt avec l'arrivée de Daniel Craig, visage que retiennent les nouvelles générations de cinéphiles incarnant un James Bond sobre, tourmenté à l'image de l'air du temps. Présent dans 5 films dont le 25ème de la série, Mourir peut attendre dont la sortie est prévue pour 2021, si Corona le permet. Par la même occasion, on annonce que pour la première fois, une femme va incarner l'agent numéro 007. Il s'agit de Lashana Lynch, une comédienne noire britannique d'origine jamaïcaine. Non seulement, on est dans l'ambiance post Me Too mais on dirait que le cinéma avait déjà anticipé l'arrivée de la séduisante Kamala Harris à la maison blanche comme première femme vice-présidente.

Invité de la chaîne « Alghad.tv »

Benabdallah : « l'opposition est une alternative crédible à la majorité gouvernementale »

■ Khalid Darfah

« C'est le gouvernement le plus faible qu'a connu le Maroc durant son histoire moderne », a souligné Mohamed Nabil

Benabdallah, le Secrétaire général du Parti du Progrès et du socialisme (PPS), mercredi 11 novembre 2020. Il était l'invité de la chaîne arabophone « Alghad.tv ». Pour lui, c'est « le constat unanime » que toutes les catégories sociales du pays font de cette réalité (milieux économiques, classes moyennes et défavorisées).

Il faut dire, selon le dirigeant du Parti du Livre, que cette situation s'explique par plusieurs faits incontournables, dont entre autres la vérité que ce gouvernement, depuis sa constitution, a fait preuve d'un manque de symbiose entre ses différentes composantes. Ainsi, on trouve d'une part, le Parti de la Justice et du développement (PJD), qui préside ce gouvernement via son Secrétaire général, Saad Eddine El Otmami, et d'autre part, les autres quatre partis, guidés par le Rassemblement national des indépendants (RNI) dont leur motivation principale est dictée par des considérations purement électoralistes. D'où leur intérêt à saper l'action gouvernementale.

Cela étant, ils croient que l'échec du gouvernement serait synonyme de l'échec du PJD lors des prochaines échéances électorales, a-t-il affirmé, avant de mettre l'accent sur le fait que le manque de coordination et l'absence d'une vision globale de la part de la majorité, ont constitué l'une des causes majeures qui ont poussé le PPS à quitter le navire gouvernemental.

L'étroitesse de vue du gouvernement

Selon l'invité de l'émission, la crise pandémique a montré au grand jour la faiblesse de l'Exécutif et son incapacité à tenir un discours convaincant à l'égard de l'opinion publique. Et de poursuivre que le projet de loi des finances 2021 nous démontre l'étroitesse de vue du gouvernement qui se trouve ainsi dépourvu d'une vision claire dont la finalité est l'impulsion d'une nouvelle dynamique à l'économie nationale et tirer vers le haut les catégories sociales qui sombrent dans la précarité. Cela étant, les prochaines élections seront une occasion propice pour se débarrasser de ce gouvernement », a-t-il noté en substance.

Répondant à une question concernant le contrôle de l'action gouvernementale, le Secrétaire général du PPS a réitéré ses positions émises au début de la crise sanitaire, en rappelant que s'il n'y avait pas la crise sanitaire, qui



nécessitait le renforcement de l'unité nationale afin de lutter contre la pandémie, son parti, en tant que membre de l'opposition parlementaire, aurait pu recourir à une motion de censure. Pour lui, cette option n'est pas à écarter et demeure tout-à-fait envisageable surtout dans le cas de figure où la majorité gouvernementale ne présenterait pas une vision homogène concernant les textes des lois électorales.

Abondant dans le même ordre d'idées, le leader du PPS a souligné que les initiatives prises par SM le Roi Mohammed VI, visant à immuniser la population contre la propagation de la pandémie, ont évité au pays le risque de fondre dans le vide à tous les étages (sanitaire, social et économique). Mais, malheureusement, au moment où le pays s'appropriait à sortir du confinement sanitaire, l'opinion publique a, encore une fois, noté la faiblesse du gouvernement, qui ne cessait de prendre des décisions hâtives, sans interagir avec les citoyens », a-t-il martelé.

Pour lui, le PPS, ayant pleinement conscience de ses responsabilités, n'est pas resté les mains croisées, faisant ainsi allusion aux multiples actions prises, conformément aux mécanismes constitutionnels, par les multiples interpellations du gouvernement lors des séances plénières consacrées aux questions, ou en coordination avec les autres formations de l'opposition, comme c'est le cas du mémorandum adopté conjointement avec le Parti de l'Istiqlal (PI) et le Parti Authenticité et Modernité (PAM). Répondant à une question sur le retrait du PPS de la majorité gouvernementale, Nabil Benabdallah a été on ne peut plus clair. Il a indiqué que le gouvernement Benkirane, en dépit de certains différends, était relativement homogène et s'attaquait de front à des dossiers à caractère économique et social auxquels le PPS a contribué, notamment ceux en lien avec les portefeuilles ministériels importants qu'il assu-

rait, aux côtés des autres formations politiques composant la majorité.

Malheureusement, ce n'est plus le cas pour la majorité actuelle, « divisée voire obsédée par les élections depuis sa constitution », a-t-il affirmé. En termes plus clairs, l'éthique politique exige que « l'adhésion à un gouvernement a pour finalité l'élaboration d'un programme et non pas d'exposer les querelles internes devant l'opinion publique. Ce qui ne fait que creuser davantage le vide politique au niveau de la société et de l'opinion publique », a déclaré le leader du PPS.

Mettre fin au vide politique

D'ailleurs, le PPS n'a cessé de lancer des alertes et des avertissements contre ce vide politique en appelant à donner un souffle démocratique nouveau à la vie politique, à travers la réhabilitation du champ politique, l'élaboration des lois organiques constitutionnelles, l'élargissement de l'espace des libertés, entre autres. Selon l'orateur, le but escompté consiste à ressusciter la confiance et réconcilier les citoyens avec l'action politique. Idem en ce qui concerne l'économie, avec l'objectif de donner une impulsion à l'économie nationale car le Maroc dispose de capacités économiques énormes pour aller de l'avant. Au niveau social, le PPS, en tant que parti progressiste, a fait de la lutte contre la précarité une priorité des priorités en appelant à la généralisation de la couverture sociale universelle. « Nous sommes heureux que SM le Roi a appelé le gouvernement à s'atteler avec sérieux à ce chantier et œuvrer à son concrétisation durant les 5 années à venir ».

Concernant l'alliance du PPS avec les autres formations, à savoir le PI et le PAM, Benabdallah a expliqué que le retour du PPS à l'opposition a donné un nouveau souffle à ses rangs, surtout au niveau de la coordination, comme en témoigne la décision de créer une commission parlementaire tripartite (PPS, PI, PAM) pour enquêter sur l'équité territoriale et la manière avec laquelle le gouvernement a géré ce dossier durant la crise pandémique. Ou encore la présentation d'un mémorandum commun contenant des éléments de réponses pour sortir de la crise actuelle (politique, sociale et économique). Est-ce que de telles actions déboucheront sur une alliance entre les trois partis ? Pour Nabil Benabdallah, ce qui est certain c'est que la coordination entre les trois partis fonctionne à merveille. Si les choses continuent dans ce sens, cette coordination sera encore renforcée par une alliance qui se présente comme une alternative à la majorité actuelle, lors de prochaines échéances électorales, a-t-il conclu.

A vrai dire



Saoudi El Amaliki

Le bout de tunnel est encore loin !

L'impact de la pandémie sur l'entreprenariat n'est plus un arcane. Selon des avancées formulées par des experts en la matière, il est estimé à plus de 400 milliards de dirhams, en cette année de crise critique. Le tribut à régler est d'autant plus salé qu'il met l'économie dans de mauvais draps dans les tentatives escomptées de redressement à venir. L'expectative s'installe dans les milieux des affaires à mesure que les pertes s'en sont intensifiées. La machine entrepreneuriale se met horriblement à tousoter, à renâcler et à se désarçonner, au fil du temps, sans avoir à emprunter de véritables mesures de relance, mises sur orbite par un exécutif visiblement déçoufflé.

Dans cette tourmente en pic, l'écosystème du secteur du tourisme semble accuser cruellement le coup, eu égard le flop drastique qu'écopent les structures d'accueil en matière de fractures des flux étrangers, en parallèle des activités afférentes, comme les restaurants à vocation touristique, les boîtes de location de voiture, les agences de voyage et le service des guides. Cela fait quasiment un peu moins d'une année d'arrêt total que ce domaine n'ait refait surface, générant une réelle asphyxie aussi bien en direction des opérateurs que de leurs divers personnels. Cette paralysie dictée, parfois exagérément par le souci sécuritaire du gouvernement fort déboussolé, amène illico une anémie accrue en perte de postes de travail et de devises. En fait, d'autres entreprises endurent aussi le calvaire de l'ankylose dramatique : la pénurie des livraisons du fait de la coupure nette de l'approvisionnement en produits et objets de fournisseurs, l'inertie des liquidités de mise en fonction de la vie entrepreneuriale au quotidien. C'est ainsi que les régions connues pour telle ou telle activité économique, se voient affectée en termes d'entreprises qui, habituellement relèvent le rythme de variété de la production respectivement. L'Etat se devrait en principe, coordonner et appuyer l'effort déployé par les institutions régionales, en parfaite synchronie avec les promoteurs de l'entreprenariat, tout en fédérant l'énergie et unifiant les modes de relance. La crise de santé est encore dans nos murs, même si le vaccin est attendu en perspective, car la crise d'économie n'est pas résolue en vaccin, mais en méthodologie. Seulement, on ne pourrait pas s'attendre à un miracle de la part de la gestion entreprise par les décideurs à présent qui donnent la preuve demeure incapable de s'y prendre, de par ses calculs réducteurs et ses chamailles intestines qui n'en finissent jamais.

Cependant, les assises de l'Etat sont là pour colmater les brèches et venir à bout des affres de deux crises, celles de la santé et de l'économie. L'Etat Public de la Nation, par tradition séculaire, a toujours su vaincre les écueils les plus insurmontables, en cas de crise politique. Aussi, la résilience et l'abnégation du Peuple marocain a eu, en permanence, l'audace de relever les défis les plus coriaces !

Abdeslam Seddiki

SM le Roi réaffirme l'engagement d'ériger le Sahara marocain en force motrice du développement



SM le Roi Mohammed VI a réitéré, lors du Son Discours à l'occasion du 45ème anniversaire de la Marche Verte, le ferme engagement d'ériger le Sahara marocain en force motrice du développement régional et continental, a relevé l'universitaire Abdeslam Seddiki.

"Pour consolider la position plus que confortablement de notre pays sur le terrain diplomatique, couronnée par la dernière résolution du Conseil de Sécurité, le Souverain a activé le dossier économique en accélérant la mise en œuvre du programme de développement de nos provinces sahariennes et en s'intéressant davantage au domaine maritime pour bâtir

une économie basée sur l'exploitation durable des richesses maritimes", a noté M. Seddiki dans une déclaration à la MAP.

Selon l'universitaire, cela passe en premier lieu par la délimitation de nos espaces maritimes conformément aux règles du droit international et dans le strict respect du bon voisinage.

Pour lui, il s'agit désormais, dans le droit fil du programme développement de nos provinces du Sud couvrant la période 2016-2021, et doté d'une enveloppe de 77 MMDH (portée à 81 MMDH), de lancer les grands travaux en édifant le port de Dakhla Atlantique qui sera aussi imposant que le port Tanger-Med, notant que l'impact et l'enjeu stratégique de cette nouvelle infrastructure portuaire d'envergure ne sont plus à démontrer.

"On le voit nettement aujourd'hui avec Tanger-Med. Puisque les mêmes causes produiront les mêmes effets, ça sera bien le cas pour le mégaprojet de Dakhla", a estimé l'ancien ministre de l'Emploi et des Affaires Sociales, citant dans ce sens un passage du

Discours Royal : "La façade atlantique Sud du Royaume, située face au Sahara marocain, constituera une interface maritime d'intégration économique et un foyer de rayonnement continental et international".

Par ailleurs, M. Seddiki a indiqué qu'il faut prendre en considération tous les projets réalisés dans les provinces du Sud, et ceux qui sont en cours de réalisation, pour se donner une idée générale de ce que deviendront ces provinces dans les toutes prochaines années. Un vrai miracle lorsqu'on sait que ces régions étaient, avant le recouvrement de leur indépendance et leur attachement à la mère patrie, pratiquement désertes et dominées par un mode de vie nomade, a-t-il noté.

Et de conclure que le développement de nos provinces du Sud conduira à l'amélioration des conditions de vie des populations, à assurer leur bien-être et à redonner à cette région sa vocation historique qui consiste à jouer le rôle de trait d'union entre le Maroc et le reste de l'Afrique qui constitue un prolongement naturel pour notre pays et sa profondeur historique.

Décès de l'ancien président Touré

Message de condoléances et de compassion de SM le Roi

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion au président de transition de la République du Mali, Bah N'Daw, suite au décès de l'ancien président de la République du Mali, Amadou Toumani Touré. Dans ce message, SM le Roi affirme avoir appris avec émotion la nouvelle du décès de l'ancien président de la République du Mali, Amadou Toumani Touré.

En cette douloureuse circonstance, le Souverain exprime au président N'Daw, aux membres de la famille du défunt et au peuple malien frère, Ses sincères condoléances et Sa profonde compassion.

SM le Roi rend également un hommage particulier au défunt et à son action soutenue au service des intérêts et du progrès du Mali frère.

ROYAUME DU MAROC
Agence pour l'Aménagement du Site de la Lagune de MARCHICA



المملكة المغربية
وكالة تهيئة موقع بحيرة مازشيكسا

AVIS MODIFICATIF ET DE REPORT

L'Agence pour l'Aménagement du Site de la Lagune de Marchica (AASLM), sises à Route Principale Taouima Hay El Matar (En face Station AFRIQUIA), Nador, avise le public que les Appels d'Offres Ouverts n°20/AOO/AASLM/2020 (publiés dans les journaux AL BAYAN numéro : 13868 et BAYANE AL YAOUME numéro : 9126 du Jeudi 29 octobre 2020), et n°25/AOO/AASLM/2020 (publiés dans les journaux AL BAYAN numéro : 13871 et BAYANE AL YAOUME numéro : 9129 du Mercredi 04 Novembre 2020), ont subi les modifications suivantes :

Numéro de l'appel d'offres	Objet	Les Modifications ont concernées	Date et Heure d'Ouverture des Plis
20/AOO/AASLM/2020 Lot Unique	TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VOIE DE JNAN EL MATAR ET LES VOIES D'AMENAGEMENT QUI RENTRENT DANS LA ZONE D'INTERVENTION DE L'AGENCE MARCHICA (LOT UNIQUE) -PROVINCE DE NADOR.-	1-Modification dans les Articles de CPS : (1.6 ; 1.13.2 ; 1.18 ; 1.35 ; 1.48 ; 2.3 ; 2.12 (Prix n°10, 11, 12, 17, 18) ; 2- Modification dans la désignation du prix n°9 au BPDE (CPS et RC) ; 3- Supprimer les Annexes 3 et 4 ; 4-Modification de l'article 14 du RC (date de dépôt des échantillons) ; 5-Report de la date d'ouverture des plis.	Le Vendredi 04 Décembre 2020 à 10h00
25/AOO/AASLM/2020 Lot Unique	TRAVAUX DE PROTECTION DES ABORDS ET CREATION DES TERRES FLEINS AU SITE DE LA LAGUNE DE MARCHICA.	1-Changement au niveau de l'estimation 46 314 000,00 Dhs TTC au lieu de 49 014 000,00 Dhs TTC ; 2- Modification des quantités du prix n°201 au niveau du BPDE CPS et RC.	Le Jeudi 26 Novembre 2020 à 11h00

Le reste demeure inchangé.

- Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, ou bien retiré des bureaux de l'AASLM, sises à Route Principale Taouima Hay El Matar à Nador ;
- Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Article 19 du Règlement relatif aux marchés de l'AASLM ;
- Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres n°20/AOO/AASLM/2020 doivent être déposés à la même adresse sus-indiquée à Nador, dans le bureau du Pôle Aménagement et Environnement, au plus tard le 04/12/2020 à 09h30 ;
- Pour l'Appel d'Offres Ouverts n°25/AOO/AASLM/2020 les soumissionnaires installés au Maroc doivent produire les certificats de qualification et de classification du ministère de l'équipement ci-après :

Secteur	Qualification	Classe minimale exigée
E : Travaux Maritimes et Fluviaux	E2 et E3	Classe I

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du Règlement relatif aux marchés de l'AASLM ;
- Les concurrents peuvent :
 - soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de l'Agence pour l'Aménagement du Site de la Lagune de Marchica, sises Route Principale Taouima Hay El Matar, Nador ;
 - soit, les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - soit, les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

Le « polissario » choisit la fuite en avant et se met à dos la communauté internationale

“ Plus que jamais isolés, contestés et terrassés par une cascade d'échecs diplomatiques et de revers aussi cinglants les uns que les autres, les nervis du « polissario », avec l'appui de leurs mentors, ont choisi la fuite en avant. En se livrant à des actes de briganderie dans une zone du territoire national marocain placée sous la responsabilité de l'ONU lors de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en 1991, ils jouent à fond la carte de la provocation et de l'escalade dans un défi manifeste à la communauté internationale. ”

■ Par Omar Achy – MAP

Face à ces actes de déstabilisation caractérisée, le Maroc fait preuve de sagesse et de sérénité, une position saluée par les membres du Conseil de Sécurité lors de l'adoption de la résolution 2548. Mais, le Royaume, ferme dans ses positions, n'acceptera nullement un changement du statut de la zone située à l'est et au sud du dispositif de défense, qui constitue une partie intégrante du territoire marocain. Le Conseil de Sécurité et à travers lui la communauté internationale sont aujourd'hui témoins de ces actes gravissimes du « polissario », appuyé par l'Algérie, qui cherchent à déstabiliser toute la région et à torpiller tous les efforts des Nations Unies, déployés par leur Secrétaire général, visant à parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable, et fondée sur le compromis au différend artificiel sur le Sahara marocain. Et pour cause, la situation est celle d'une violation dangereuse de la légalité internationale telle qu'incarnée par les résolutions du Conseil de Sécurité et les appels du Secrétaire général de l'ONU, le dernier étant en date du 23 octobre 2020. Rappel des faits. Le « polissario » a dépêché un groupe de cent civils, femmes et enfants, étroitement encadrés par des élé-



ments militaires lourdement armés, pour bloquer le trafic civil et commercial entre le Maroc et la Mauritanie. La présence d'éléments armés dans la zone tampon, qui met en péril le cessez-le-feu, a été attestée et documentée par la MINURSO devant le Conseil de Sécurité. Ce blocage s'est accompagné d'actes de destruction de la route reliant les postes-frontière marocain et mauritanien, ainsi que de provocations à l'endroit des membres des Forces Armées Royales, des actes qui mettent gravement en péril la pérennité du cessez-le-feu en vigueur depuis 1991. Les éléments du « polissario » ont, par ailleurs, ouvertement intimidé le personnel de la MINURSO, notamment par des jets de pierre contre un hélicoptère qui survolait la zone.

Une telle escalade est une violation caractérisée des cinq dernières résolutions du Conseil de Sécurité, qui ont exigé du « polissario » de respecter le cessez-le-feu et de s'abstenir de tout acte susceptible de déstabiliser la situation ou de compromettre la reprise du processus politique, et de se retirer immédiatement de la zone tampon de Guerguarat, une exigence formulée dans la résolution 2414, adoptée en 2018, et les suivantes. C'est indéniablement des actes de défiance ouverte à l'endroit du Secrétaire général de l'ONU, qui a appelé à trois reprises à la préservation de la liberté de circulation civile et commerciale dans la zone tampon. Le « polissario » ne se cache pas de sa volonté de torpiller la légalité internationale, à travers ses appels à la guerre et son mépris

ouvert du Secrétaire général et de la MINURSO, qui subissent des attaques en règle de la part des séparatistes. Devant cette situation gravissime, le Maroc fait preuve de la plus grande retenue et de la plus grande sagesse. Cette position a été saluée par les membres du Conseil de Sécurité lors de l'adoption de la résolution 2548, laquelle exige, pour la cinquième fois, que le « polissario » s'abstienne de tout acte de déstabilisation dans la zone située à l'est et au sud du dispositif marocain de défense. Reste que les agissements du « polissario », appuyé par l'Algérie, sont naturellement une fuite en avant, face à une résolution du Conseil de Sécurité qui vient conforter l'approche marocaine s'agissant de la question de son intégrité territoriale. Dans sa résolution 2548, le

Conseil de Sécurité a fait preuve en effet, à la fois, de clarté et de constance. La clarté dans sa définition de la solution politique, qui doit être réaliste, pragmatique, durable, et fondée sur le compromis, et du processus exclusif qui doit y mener: le processus des tables rondes avec la participation du Maroc, de l'Algérie, de la Mauritanie, et du « polissario », appelés à rester engagés dans un esprit de réalisme et de compromis tout au long de sa durée et de sorte qu'il aboutisse. Et la constance dans son appui à l'Initiative marocaine d'Autonomie, qualifiée dans la dix-septième résolution consécutive du Conseil de Sécurité comme sérieuse et crédible. En somme, la dernière résolution du Conseil de Sécurité n'a fait que signer la déchéance définitive des chimères de l'Algérie et du « polissario ». Par sa fuite en avant, le « polissario » cherche aussi à se dérober à la pression de la contestation toujours plus grande dans les camps de Tindouf, où le groupe séparatiste ne se maintient qu'à la faveur d'une répression féroce facilitée par le pays hôte, qui lui a dévolu l'autorité sur les camps de Tindouf en flagrante violation du droit international humanitaire. Mais, à la place d'un mouvement moribond, sans légitimité aucune, un mouvement alternatif, celui des Sahraouis

pour la Paix, ne cesse de remettre en cause ses prétentions à la soi-disant représentativité. Il s'agit également d'une fuite en avant face à une réalité immuable: celle de la marocanité du Sahara sur le terrain, avec des investissements colossaux dans le cadre du Nouveau Modèle de développement pour les provinces du Sud lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015, et de l'ouverture des Consulats généraux de seize pays africains et arabes dans les Provinces du Sud, qui constituent une affirmation sans équivoque de la marocanité du Sahara. D'autres pays rejoindront cette dynamique en ouvrant des Consulats généraux dans le Sahara marocain. Signe de la fébrilité et du désarroi de l'Algérie, dont l'appui est seul garant de l'existence du « polissario », l'organe de presse officiel algérien, l'APS, ne cesse de se faire l'écho des gesticulations désespérées du « polissario ». Avec sérénité et détermination, le Maroc avancera dans la voie tracée par Sa Majesté le Roi s'agissant de la question de son intégrité territoriale. Car son respect de la légalité internationale n'a d'égale que sa fermeté inébranlable dans ses positions. Le Royaume ne cédera pas aux surenchères et aux provocations des autres parties qui cherchent à entraîner la région dans une spirale d'instabilité.

Guergarate

Les gesticulations du polissario sont une « violation caractérisée » des résolutions de l'ONU

Le blocage du passage de Guergarate par les séparatistes du polissario, la destruction de la route reliant les postes-frontière marocain et mauritanien et les provocations à l'endroit des membres des Forces Armées Royales constituent une violation caractérisée des cinq dernières résolutions du Conseil de Sécurité. Selon une source proche du dossier, ces gesticulations, ainsi que l'intimidation du personnel de la MINURSO, notamment par des jets de pierre contre un hélicoptère qui survolait la zone, mettent gravement en péril la pérennité du cessez-le-feu, et violent les cinq dernières résolutions du Conseil de Sécurité, qui ont exigé du « polissario » de respecter le cessez-le-feu et de s'abstenir de tout acte susceptible de déstabiliser la situation ou de compromettre la reprise du processus politique.

Les résolutions de l'Onu ont également, et depuis la résolution 2414 adoptée en 2018, enjoint aux séparatistes de se retirer immédiatement de la zone tampon de Guergarate, a rappelé la même source. Il s'agit également d'actes de défiance ouverte à l'endroit du Secrétaire général de l'ONU, qui a appelé à trois reprises à la préservation de la liberté de circulation civile et commerciale dans la zone tampon, a relevé la source, faisant remarquer que le « polissario » ne se cache pas de sa volonté de torpiller la légalité internationale, à travers ses appels à la guerre et son mépris ouvert du Secrétaire général et de la MINURSO, qui subissent des attaques en règle de la part des séparatistes. Le Maroc, poursuit la source, a jusqu'à présent fait preuve de la plus grande retenue et de la plus grande sagesse devant cette situa-

tion gravissime, où un groupe séparatiste armé se livre à des actes de briganderie dans une zone du territoire national marocain placée sous la responsabilité de l'ONU. Cette attitude a été saluée par les membres du Conseil de Sécurité lors de l'adoption de la résolution 2548, laquelle exige, pour la cinquième fois, que le « polissario » s'abstienne de tout acte de déstabilisation dans la zone située à l'est et au sud du dispositif marocain de défense. Cependant, prévient-elle, "le Maroc n'acceptera pas un changement du statut de la zone située à l'est et au sud du dispositif de défense, qui constitue une partie intégrante du territoire marocain". Le Royaume, conclut la source, prend à témoin la Communauté internationale de la responsabilité du « polissario », appuyé par l'Algérie, qui l'a créé et qui continue à l'armer et à le financer.



Parution au Paraguay d'un livre qui met à nu les manœuvres du « polissario » « Regard latino-américain sur le Sahara marocain »

Un livre intitulé "Regard latino-américain sur le Sahara marocain", dénonçant les manœuvres et la propagande mensongère du « polissario », vient d'être présenté dans la capitale paraguayenne Asunción. Préfacée par le vice-président paraguayen, Hugo Velázquez, la publication a été présentée à l'occasion du 45^e anniversaire de la Marche Verte, lors d'une cérémonie rehaussée, outre le préfacer du livre, par la présence notamment du président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés du Paraguay et président du groupe d'amitié Maroc-Paraguay, Walter Harms et du sénateur et membre du groupe d'amitié Paraguay-Maroc, Fernando Silva Facetti, selon l'ambassade du Maroc au Paraguay. Ont également assisté à cet événement M. Carlos Pereira, ministre de l'Urbanisme, du logement et de l'habitat, Jaime Bestard, président du Tribunal supérieur de la Justice électorale, Benigno Lopez, vice-président de la Banque interaméricaine du développement (BID), Leila Rachid, ex-ministre des Relations extérieures, ainsi que d'autres personnalités notamment des hommes d'affaires et des académiciens. Dans ce livre, l'auteur, Ignacio Martinez, revient sur la

genèse du différend artificiel autour du Sahara marocain, relevant l'implication de l'Algérie dans le processus de création du « polissario » et de la pseudo "rasd", "son but étant d'asseoir son hégémonie sur la région". Dans ce sillage, Martinez met à nu "la politique hostile de l'Algérie à l'égard du Maroc et de son intégrité territoriale" et dénonce les violations des droits de l'homme, la répression et le détournement de l'aide humanitaire destinée aux populations séquestrées dans les camps "d'exploitation" à Tindouf, dans le sud algérien. Au milieu de ces manœuvres, ajoute-il, le Maroc a déployé de grands efforts dans le cadre du processus politique mené sous l'égide des Nations Unies en vue de parvenir à une solution politique, la position du Royaume étant confortée par des arguments historiques, géographiques, culturelles, et juridiques, ainsi que par la prééminence de l'initiative d'autonomie "sérieuse et crédible". Tout en mettant en relief l'implication de l'Algérie dans ce différend régional, l'auteur revient sur les différents acquis de la diplomatie marocaine et l'élan de développement et de progrès dans les provinces du sud, au moment où les souffrances des populations séquestrées perdurent à Tindouf.

Intervenant lors de la présentation du livre, M. Martinez a appelé les Nations Unies à assumer leur responsabilité et à soutenir les efforts du Maroc, qu'il a qualifié de "partenaire stratégique pour le Paraguay". De son côté, M. Velázquez s'est dit convaincu de l'utilité de ce livre - qui reprend l'approche du gouvernement paraguayen en faveur de la paix et du dialogue - pour la classe politique, les diplomates et les acteurs de la société civile, assurant que le gouvernement paraguayen œuvre à la promotion de la coopération avec le Maroc. L'Ambassadeur du Maroc au Paraguay, Badreddine Abdelmoumni, a pour sa part, mis en exergue le travail de recherche sérieux étayé par une visite de terrain dans les provinces du sud du Maroc et des rencontres directes avec les différentes composantes de la société civile locale, ce qui renforce la crédibilité de ce livre. Par ailleurs, M. Abdelmoumni, qui a commencé par souligner les relations liant le Maroc et le Paraguay, qui partagent plusieurs valeurs et principes, a noté qu'à l'ère de l'intégration régionale, "le pays voisin s'obstine à mettre des obstacles et à nourrir le séparatisme". Pour le diplomate, "le Maroc, conformément à une vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI tournée vers l'avenir,

n'a eu de cesse d'œuvrer pour construire une zone de paix et de prospérité partagée afin de pouvoir faire face ensemble aux défis et menaces qui guettent la région". La justesse de la cause nationale, a-t-il précisé, procède d'arguments historiques, des principes droit international et de l'appui grandissant de la communauté internationale, comme en témoignent l'ouverture plusieurs consulats dans les villes de Dakhla et de Laâyoune et la dernière résolution 2548 du Conseil de sécurité de l'ONU. A son tour, M. Harms s'est dit honoré d'avoir pu inclure son témoignage parmi d'autres paraissant dans cet ouvrage, soulignant l'habileté de l'auteur de faire une analyse compacte sur le leadership du Maroc, non seulement sur le plan régional, mais aussi au niveau multilatéral. De même, il a mis en avant le développement que connaissent les provinces du sud marocain "passées de simples zones désertiques, au moment de leur récupération, à une région jouissant d'un important progrès économique et social". Le député paraguayen a mis en évidence la justesse de la cause nationale, mettant en garde contre « le danger que représente le groupe séparatiste du polissario » et attirant l'attention sur « l'implication de l'Algérie dans ce différend régional et son soutien direct aux séparatistes ».

Quatre questions à l'expert Uri Dadush du CNPS

Enjeux de la présidentielle US et relations entre Washington et Rabat

Malgré l'annonce de la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle, Donald Trump n'a pas concédé sa défaite et annonce des recours en justice. La transition risque d'être tendue dans une Amérique extrêmement divisée. L'expert Uri Dadush du Policy Center for the New South (CNPS) décrypte, dans cet entretien à la MAP à Washington, les enjeux de ce scrutin, les défis qui attendent le futur locataire de la Maison Blanche aux niveaux domestique et international, ainsi que les perspectives du partenariat liant Washington et Rabat. Sur ce dernier volet, l'ex-haut fonctionnaire de la Banque mondiale et président de l'Economist Intelligence Unit, ne s'attend à "aucun changement significatif dans les relations américano-marocaines qui continueront d'être cordiales et mutuellement bénéfiques".

Pour les Etats-Unis, le Maroc est à la fois "un exemple de politiques modérées et un pays stable dans une région instable", relève ce professeur universitaire et consultant chez McKinsey and Co.

Quels sont, selon vous, les principaux enseignements à retenir d'une course présidentielle américaine aussi tendue que serrée?

La polarisation de l'électorat est extrême, mais la victoire de Biden est finalement claire. Il a remporté le vote populaire par plus de 4 millions et le collège électoral par une large marge (bien que les résultats en Géorgie et en Caroline du Nord ne sont pas encore annoncés).

Le président Donald Trump refuse toujours de céder, tandis que le président élu Joe Biden a déjà lancé son plan de transition pour enrayer la pandémie et s'attaquer aux défis économiques. Comment voyez-vous la dynamique à venir à Washington ?

Biden prètera serment en janvier, que Trump concède sa défaite ou non, car les recours judiciaires sont certainement voués



à l'échec en l'absence de preuves matérielles de fraude. Cependant, la transition sera plus compliquée vu le manque de collaboration. Plus important encore, Trump

sape la confiance de ses partisans dans les élections et les institutions en soutenant que l'élection a été volée. Sa position pourrait également être un signe qu'il a l'intention de jouer un rôle d'obstruction en tant que chef de facto de la base républicaine même quand il aura quitté la présidence. Les implications pour le mandat de Biden et, en fait, pour la cohésion du parti républicain pourraient se révéler importantes - rendant tous les aspects de la gouvernance américaine plus compliqués. Il s'avère difficile à l'heure actuelle de prédire comment va évoluer la situation.

En politique étrangère, est-ce que vous vous attendez à des divergences de fond entre les administrations Trump et Biden?

Oui. Biden cherchera à revigorer les alliances avec l'Europe et le Japon, à revenir à une position de soutien des institutions multilatérales, à réduire les tensions

commerciales, à rejoindre l'Accord de Paris, etc. Il sera intransigeant avec la Chine - considéré comme le principal rival géopolitique des États-Unis - mais il ne voudra pas traiter la Chine comme un ennemi. Il considérera plutôt la Chine comme un concurrent avec lequel des accords peuvent être conclus, voire doivent l'être. Biden est un réaliste et il comprend que la Chine ne disparaîtra pas. Il tentera de conclure un accord avec l'Iran et - tout en soutenant Israël et le processus de paix avec les pays arabes que Trump a promu - il adoptera une position davantage à équidistance sur le conflit israélo-palestinien.

Enfin, l'étroite relation entre le Maroc et les Etats-Unis s'étend à tous les niveaux, de l'économie au social et à la culture. Comment voyez-vous les perspectives de ce partenariat sous l'administration Biden?

Je n'anticipe pas de changement significa-

tif dans les relations américano-marocaines qui continueront d'être cordiales et mutuellement bénéfiques sous Biden. Les États-Unis considèrent le Maroc comme un exemple de politiques modérées, et un pays stable dans une région instable, qui progresse vers des institutions pluralistes et représentatives. L'accord de libre-échange entre les États-Unis et le Maroc est un pilier important de la relation, mais jusqu'à présent, ses résultats restent en deçà des attentes. La nouvelle administration offre une occasion propice aux deux parties de repenser la manière dont leur partenariat commercial peut être rendu plus productif. Cela aiderait le Maroc à consolider son amitié avec les États-Unis. Il convient également de noter qu'en développant sa présence commerciale aux États-Unis, le Maroc réduirait sa dépendance excessive vis-à-vis des marchés européens qui - il faut le reconnaître - accusent le rythme de croissance le plus lent dans le monde.

Patients atteints du coronavirus nécessitant hospitalisation

L'hôpital de campagne de Béni Mellal ouvre ses portes

L'hôpital de campagne de Béni Mellal a ouvert, mercredi, ses portes pour accueillir les patients atteints du coronavirus nécessitant hospitalisation.

Cette ouverture intervient après plusieurs réunions tenues sous la supervision des autorités locales de la province de Béni Mellal, en présence de tous les départements concernés, notamment les responsables du ministère de la Santé et les auto-

rités locales et sécuritaires, pour offrir les conditions appropriées en vue d'assurer un démarrage dans les normes de cet hôpital de campagne.

Cette structure médicale, réalisée par le ministère de la Santé, dispose d'installations, de matériels et d'équipements indispensables pour la prise en charge des personnes positives au nouveau coronavirus nécessitant réanimation.

D'une capacité de 100 lits, cet hôpital de campagne, qui a été aménagé à l'intérieur du site du centre hospitalier régional de Béni Mellal, a pour but d'alléger la pression que subit le service Covid-19 du centre hospitalier, compte tenu de la recrudescence des cas positifs dans la région et de l'aggravation de la situation épidémiologique au cours des derniers mois.



Sahara marocain : une analyse du constitutionnaliste Francis Delpérée

Quitter le registre des incantations et faire preuve d'un minimum de réalisme Delpérée

Pour le règlement définitif de la question du Sahara, seule une solution politique et donc pacifique est à privilégier, a estimé le constitutionnaliste belge Francis Delpérée, soulignant qu'«il est temps de quitter le registre des incantations et de faire preuve d'un minimum de réalisme». Dans une analyse du discours royal à l'occasion du 45ème anniversaire de la Marche Verte sous le titre : «En Marche : Quelle belle image, mais aussi quelle belle réalité, que celle d'un peuple en marche !», M. Delpérée, Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain et Président de l'association des Amis du Maroc, a affirmé que le discours du Souverain mérite de retenir l'attention à raison des accents qu'il met sur trois points au moins : politique, économique et social.

SM le Roi souligne, d'abord, le caractère politique du conflit qui oppose le Maroc à ses voisins depuis la fin du processus de décolonisation, a-t-il indiqué, notant que «seule une solution politique et donc pacifique est à privilégier. Elle peut se dégager sous l'égide des Nations Unies et avec l'appui de la communauté internationale». Si la volonté existe de clore le différend, a-t-il souligné, «il est temps de quitter le registre des incantations et de faire preuve, à l'instar du Conseil de sécurité, d'un minimum de réalisme».

Et de s'interroger: Comment ne pas élaborer, dans cet esprit et dans les termes



mêmes de la Constitution, un statut de large autonomie pour les provinces du Sud ? Cette solution pragmatique et pacificatrice, a-t-il expliqué, est à portée de main si les parties veulent faire preuve d'un peu de bonne volonté.

Le professeur Delpérée a également souligné que le Souverain a relevé ensuite, les enjeux économiques de l'opération, notant que le Sahara, qui jouxte la façade atlantique du Sud marocain, a tous les atouts pour devenir la force motrice d'un développement régional et continental. Il a rappelé que l'exemple de Tanger-Med, désormais premier port d'Afrique, est présent dans tous les esprits et que Dakhla Atlantique devrait s'inscrire dans son sillage.

Il va de soi que les efforts réalisés, ces dernières années, pour déterminer le cadre et les dimensions de l'espace maritime marocain ne peuvent que contribuer à la réalisation de cet objectif, a ajouté M. Delpérée. Le constitutionnaliste belge a également indiqué que SM le Roi a appelé à la mobilisation collective, faite d'engagement et de discipline, du peuple marocain. C'est dire que la préservation de l'intégrité territoriale du pays, sa sécurité et sa stabilité, a expliqué M. Delpérée, ne dépendent pas uniquement des positions prises par les autorités publiques. Elles sont aussi tributaires du comportement et de l'adhésion du peuple.

Et d'ajouter : «En un mot, en marche dans le Maroc d'aujourd'hui !».

ROYAUME DU MAROC

AGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU BOUREGREG
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 16/AO/BOUREGREG/2020
SEANCE NON PUBLIQUE

Le mardi 08 décembre 2020 à 10h00 il sera procédé, aux bureaux de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la réalisation des prestations topographiques relatives au projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg.

Le présent appel d'offres est lancé par l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, Etablissement Public doté par la loi 16-04 de la personnalité morale et de l'autonomie financière et chargé par ladite loi de l'aménagement et de la mise en valeur des deux rives de l'Oued Bouregreg.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de la Direction des Achats de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg sis avenue Prince Héritier Sidi Mohamed, Salé, Maroc. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30 000,00 Dirhams.

Le coût des prestations objet de l'appel d'offres est estimé à 1 464 000,00 Dirhams Toutes taxes comprises.

Les pièces justificatives à remettre par les concurrents sont celles exigées au niveau de l'article 25 du Règlement relatif aux marchés de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (RMA) approuvé le 8 décembre 2014 et complétées ou modifiées par celles exigées au niveau du règlement de la consultation. Ledit RMA est disponible sur le site www.bouregreg.com.

Les plis sont, au choix des concurrents :

- 1- soit déposés, contre récépissé, dans les bureaux de la Direction des Achats de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg sis avenue Prince Héritier Sidi Mohamed, Salé, Maroc ;
- 2- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, aux bureaux précités.

Pour tout renseignement, contacter Mr. Mustapha EZLAG : m.ezlag@bouregreg.gov.ma, +212.537.21.65.45

Banque de projets

Signature de 17 conventions d'investissement pour 857 MDH



Un total de 17 conventions d'investissement d'un montant global de 857 millions de dirhams (MDH) ont été signées, mercredi à Rabat, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy. »

Sur les 17 conventions, 8 ont été signées dans le secteur agroalimentaire pour la réalisation de projets d'investissement d'un montant de 620 MDH qui permettront la création de 1.630 nouveaux emplois et la génération d'un chiffre d'affaires additionnel de plus de 914 MDH à l'horizon de 2023.

Ces projets concernent la réalisation d'unités industrielles de productions agroalimentaires, notamment dans le secteur de la pêche, l'industrie laitière, la confiserie-biscuiterie-chocolaterie et dans la transformation d'agrumes, de fruits et légumes.

Dans le secteur du textile et cuir, 4 mémorandums d'entente et 2 conventions d'un montant d'investissement de près de 220 MDH ont été signés. Visant la réalisation d'unités de fabrication de produits divers, dont le tissu d'habillement et géotextile, les produits de nettoyage à base de non tissé et le fil à coudre, ces projets permettront la création de 1350 nouveaux emplois et la génération d'un chiffre d'affaires de plus de 354,944 MDH. Les trois autres conventions ont été signées dans les secteurs industriels de la plasturgie, de l'emballage et plasti-

culture et de l'électricité et électronique. D'un montant de 17 MDH, elles portent sur la création d'une unité de fabrication de câbles électriques domestiques, raccords en laiton et robinetterie, ainsi que sur la production de bouchons en plastique, de tuyaux et tubes en Polyéthylène et de produits d'emballage en PVC.

Ces projets devront générer 99 nouveaux postes et un chiffre d'affaires additionnel de plus de 92 MDH. S'exprimant à cette occasion, M. Elalamy a indiqué qu'il a été procédé au lancement d'un projet "important" au niveau de l'industrie au Maroc qui repose sur la substitution aux importations. L'objectif étant de créer de l'emploi, d'éviter d'importer en devises et de gagner en indépendance.

"Sur les 183 milliards de dirhams (MMDH) que nous importons par an, nous avons dans un premier temps identifié 34 MMDH qui sont substituables", a-t-il relevé, rappelant dans ce sens l'intérêt de la mise en place d'une première banque de projets, portant sur 100 projets totalisant 34 MMDH.

"Les opportunités qu'offre la banque de projets se transforment,



aujourd'hui, en projets créateurs d'emploi et de valeur ajoutée", a-t-il noté, soulignant que ces projets, d'une "grande qualité", sont à même de renforcer le tissu industriel marocain, en créant des métiers au service du marché local et de l'export. Après le lancement, le 25 septembre

dernier, de la banque de projets en ligne, un des piliers de la stratégie de relance industrielle post-Covid-19, le ministère l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique a mis en place "la war-room", cellule chargée d'accompagner les porteurs de projets.

Cette cellule a été contactée par 413 projets, dont elle a retenu 143 représentants, un potentiel de substitution de 10,2 MMDH, soit un tiers de l'objectif que s'assigne le ministère d'ici la fin de 2021, celui d'atteindre 500 projets permettant au Maroc de substituer l'export à hauteur de 34 MMDH.

1er webinar du cycle CIB Meetings du groupe Attijariwafa bank « Les économies africaines face au Covid-19 »

■ Par Aya Lankaoui

La banque de financement et d'investissement (Corporate and Investment Banking) du groupe Attijariwafa bank a organisé le premier webinar de son cycle Digital CIB Meetings, le 11 novembre 2020 à Casablanca, sous le thème : « Les économies africaines face au Covid-19 : états des lieux et perspectives de six pays dans trois régions d'Afrique ». Les détails.

En présence de Sara Bertin, Économiste en chef Pays à la Banque Africaine de Développement (BAD), et Abdelaziz Lahlou, directeur économie d'Attijari Global Research (AGR), et dans le cadre du renforcement des relations et des liens maroco-africains, une rencontre a été organisée le 11 novembre par la banque de financement et d'investissement afin d'ouvrir une série de débats mensuels à destination de la communauté d'investisseurs, institutionnels et d'opérateurs économiques africains.

«Les Digital CIB Meetings», sous le thème « Les économies africaines face au Covid-19 : états des lieux et perspectives de six pays dans trois régions d'Afrique » ont pour ambitions de répondre aux préoccupations des opérateurs économiques en leur permettant de débattre d'une manière périodique sur des sujets d'actualité. Notamment, l'impact de la pandémie de la



Covid-19 sur la croissance économique en Afrique avec un décryptage clair des environnements et enjeux à moyen et long terme.

Une analyse comparative fait le point sur la situation économique en Afrique, suite à la crise sanitaire, sur l'ensemble des pays couverts par cette étude. Il s'agit du Maroc, l'Égypte, la Tunisie, le Sénégal, le Cameroun

et la Côte d'Ivoire. Des pays où la facture économique du confinement s'est fortement ressentie sur la croissance économique et les équilibres budgétaires.

Sara Bertin a annoncé que la crise sanitaire liée à la Covid-19 a impacté sérieusement l'économie nationale. « Cette pandémie a certes eu une dimension sanitaire (coûts sanitaires) mais elle comporte également un

choc à la fois exogène, induit par les impacts sur les flux internationaux, et endogène, lié à l'arrêt des lignes de production et à une baisse des revenus qui a un effet négatif sur la demande des biens », explique-t-elle dans un communiqué dont la rédaction d'Al Bayane a reçu une copie. Dans le même ordre d'idées, Abdelaziz Lahlou a déclaré qu'Attijari Global Research est en train d'acquiescer une expérience étonnante par rapport aux besoins. « Nous sommes en train d'acquiescer une expérience inouïe, à l'échelle africaine et à l'échelle mondiale, par rapport aux nouveaux besoins, aux nouvelles tendances et les différentes visions qui en découleront. Je pense que cela ne peut être que bénéfique en termes d'enseignements pour tirer le meilleur parti de cette crise », a-t-il annoncé dans le même communiqué.

Malgré le ralentissement des activités économiques, des opportunités restent à saisir, entre autres : la priorisation des investissements, en privilégiant les infrastructures humaines, le développement de la capacité locale de création de valeur et des échanges intra-africains, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Des opportunités qui feront de cette crise une occasion de revoir les modèles économiques, en vue d'inscrire le développement de nos pays dans la durabilité, d'après la même source.

Situation des charges et ressources du Trésor

Le déficit budgétaire s'élève à 50,5 MMDH en aggravation de 7,7 MMDH



Le déficit budgétaire s'est établi, à fin octobre 2020, à 50,5 milliards de dirhams (MMDH), contre 36,5 MMDH à la même date de l'année dernière, selon la situation des charges et ressources du Trésor (SCRT),

publiée mercredi par le ministère de l'Economie, des finances et de la réforme de l'administration.

Par rapport au mois de septembre, ce déficit est en aggravation de 7,7 MMDH, résultant

principalement de la dégradation du solde ordinaire (-4,1 MMDH par rapport à septembre 2020), précise la même source.

Si l'on exclut l'excédent enregistré par le Fonds spécial de gestion de la pandémie Covid-19, le déficit s'élève à près de 58,9 MMDH, en aggravation de près de 22,5 MMDH par rapport à la même période de 2019, fait observer le ministère, notant que l'évolution des recettes et dépenses ordinaires fait ressortir un solde ordinaire négatif de près de 13,4 MMDH, contre 9,3 MMDH à fin septembre, traduisant une accélération du rythme d'exécution des dépenses ordinaires par rapport à celui des recettes.

Comparativement aux prévisions de la loi de finances rectificative 2020, le taux de réalisation des recettes ordinaires, sur une base nette des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, s'est situé à 81%, contre

80% un an auparavant, ajoute la même source, notant que par rapport à la même période de 2019, ces recettes ont enregistré une baisse de 17,4 MMDH, dont 13,4 MMDH au titre des recettes fiscales et 3,7 MMDH au titre des recettes non fiscales. Le ministère souligne en outre que les dépenses ordinaires ont enregistré un taux d'exécution de 81,5% par rapport aux prévisions de la loi de finances rectificative et se sont inscrites en hausse de près de 8,7 MMDH (+4,7 %) par rapport à la même période de 2019.

Concernant les dépenses d'investissement, les émissions ont affiché un taux de réalisation de 70,3% par rapport aux prévisions de la loi de finances rectificative et une baisse de près de 3,3 MMDH (-6,1%) par rapport à la même période de 2019, ajoute la même source, expliquant cette évolution principalement par la baisse des dépenses au titre des

budgets ministériels.

Quant aux comptes spéciaux du Trésor, ils ont dégagé un excédent de 12,7 MMDH, contre 3,8 MMDH un an auparavant. Cette hausse s'explique principalement par l'excédent de 8,5 MMDH dégagé par le Fonds spécial de gestion de la pandémie Covid-19, les autres comptes spéciaux du Trésor ayant enregistré globalement un flux positif de 4,2 MMDH, contre 3,8 MMDH à fin octobre 2019.

L'exécution de la loi de finances est intervenue, depuis le mois de juin, dans un contexte caractérisé par la levée progressive du confinement et l'apparition, en conséquence, de signes de reprise dans certains secteurs d'activité économique. Elle reflète également l'impact des mesures adoptées par le Comité de veille socioéconomique pour contrer les effets socioéconomiques de la pandémie Covid-19.

Au profit des agriculteurs: L'OCP renforce son dispositif d'analyses de sols

” A travers son Initiative "Al Moutmir", le groupe OCP a mobilisé une flotte additionnelle de laboratoires mobiles pour proposer une offre intégrée d'analyses de sols durant la saison agricole 2020-2021.

Ainsi, l'OCP mobilise une dizaine de vans aménagés sous forme de laboratoires mobiles d'analyses de sols qui vont sillonner les régions agricoles du Maroc au début de chaque campagne agricole pour effectuer, gratuitement, des analyses de sols aux petits agriculteurs accompagnés dans le cadre de l'initiative Al Moutmir. Le but est d'encourager la pratique d'une agriculture basée sur des fondements scientifiques, une agriculture plus résiliente et durable.

Ce dispositif cible toutes les grandes familles de cultures : céréales, légumineuses, arboriculture et maraichage et envisage de réaliser plus de 30.000 analyses de sols durant la saison agricole 2020-2021.

Ces unités mobiles sont équipées en matériel de laboratoire de dernière génération, nécessaire pour effectuer l'ensemble des analyses physico-chimiques du sol.

Les équipes Al Moutmir accompagnent les agriculteurs pour leur permettre d'effectuer l'échantillonnage sur des bases scientifiques.

Ainsi, plusieurs séances d'explications et de démonstration sont organisées au niveau des champs. Des outils pédagogiques sont également distribués auprès des agriculteurs (flyers, vidéos démonstratives, etc.) pour leur permettre d'être autonomes et d'effectuer l'échantillonnage sur des



bases scientifiques.

Les séances de restitution des analyses de sols sont également prévues, en one to one, pour permettre à chaque agriculteur de mieux appréhender les besoins de son sol en nutriments. Les analyses de sols effectuées au niveau de ces laboratoires sont suivies par un comité scientifique d'experts de l'UMGP et du consortium scientifique national

(INRA, IAV et ENA) avec le concours des ingénieurs agronomes Al Moutmir et d'une équipe de techniciens laborantins expérimentés.

Les résultats des analyses de sols sont ainsi certifiés par le comité scientifique qui effectue régulièrement des contrôles de qualité en plus des opérations de calibration systématique du matériel mobilisé.

A noter que des agriculteurs leaders locaux sont for-

més dans chaque localité en vue de démultiplier l'effort, transférer le savoir, pérenniser l'offre et faciliter l'accompagnement d'un maximum d'agriculteurs à travers le Royaume.

Le recours au digital pour capitaliser sur la data collectée au niveau des laboratoires mobiles d'analyse de sols est parmi les points forts de ce dispositif, qui ambitionne d'enrichir la base de données des sols du Maroc et doter l'écosystème de data fine et à l'échelle locale pour faciliter la prise de décisions agricoles.

L'échantillon de sol est enregistré au niveau d'un système informatique et suivi depuis la phase d'échantillonnage jusqu'à son analyse, l'établissement du rapport et sa restitution.

Chaque échantillon est référencé, des images sont également indexées et servent à alimenter la base de données des sols.

Cette solution permet de traiter des résultats au niveau du système, générer les recommandations de la fertilisation et les plans de fumure et permet le stockage de ces données pour des utilisations ultérieures par les agriculteurs et l'écosystème scientifique et institutionnel.

A travers cette démarche, l'OCP ambitionne d'enrichir le référentiel national des sols et de contribuer à la facilitation de la prise de décision au niveau des politiques agricoles nationales en capitalisant sur des données fines collectées à une échelle locale.

Le vacci anti-Covid-19

Poule aux oeufs d'or des biotechs en Bourse



La valeur boursière des jeunes pousses de la pharmacie, les biotechs, a parfois explosé cette année sous l'effet des progrès dans la recherche d'un vaccin contre le Covid-19, à l'image de l'une d'entre elles, BioNTech, qui vient d'annoncer une avancée majeure avec Pfizer.

Cotée à Wall Street, cette entreprise allemande de 1.500 employés, fondée il y a seulement 12 ans, a vu le cours de son action augmenter de 225% depuis le début de l'année. Elle pèse aujourd'hui 26 milliards de dollars et a fait entrer ses

deux fondateurs dans le club des cent Allemands les plus riches.

Autour d'elle, plusieurs "petits" labos se sont aussi envolés, parfois avant même d'avoir annoncé des résultats majeurs. L'allemand CureVac a bondi de près de 300% cette année, l'américain Novavax de 2.040% et Moderna de 326%, pesant plus de 30 milliards de dollars.

L'appétit des investisseurs s'est aussi reflété dans les entrées en Bourse.

Mecque pour les biotechs, Wall Street et la bourse du Nasdaq ont vu arriver 65

nouvelles entreprises qui ont levé 16,2 milliards de dollars, de loin les plus grosses sommes de l'histoire, d'après la société de données financières américaine Dealogic.

Très avancée dans la recherche d'un vaccin, Moderna utilise une technologie similaire à celle de BioNTech et Pfizer, et les premiers retours de sa phase d'essais à grande échelle, la phase 3, sont attendus sous peu.

"Ils gagneront beaucoup d'argent" en cas de retours positifs, souligne Daniel Mahony, gérant de fonds dans l'industrie pharmaceutique pour la société Polar Capital à Londres.

Le spécialiste insiste surtout sur le fait que, comme pour BioNTech, la commercialisation d'un vaccin efficace en moins d'un an pour serait "phénoménale" pour cette entreprise qui n'en jamais mis sur le marché et dont la technologie n'avait pas encore fait ses preuves.

C'est souvent le paradoxe de ces entreprises: prises d'assaut par des investisseurs apprêtés par les promesses technologiques alors que qu'elles n'ont parfois aucun produit à proposer.

Il reflète la très forte volatilité d'un secteur qui peut voir du jour au lendemain des étoiles montantes entrer en disgrâce.

C'est le cas de l'américaine Inovio, candidate prometteuse à un vaccin, dont la valeur de l'action a été multipliée par dix à l'été, et qui a ensuite plongé alors que son projet accuse des retards avec les autorités réglementaires.

Ces valeurs ont aussi profité des milliards de dollars de subventions d'Etats et de fondations, ainsi que de pré-commandes massives, à l'image du contrat approuvé mercredi par la Commission européenne pour acheter jusqu'à 300 millions de doses du vaccin Pfizer/BioNTech.

Cette politique permet aux entreprises de mettre en place le processus industriel de fabrication du vaccin en même temps qu'elles travaillent à son élaboration.

Moderna devra cependant, à l'instar des biotechs développant seules un vaccin, "se familiariser avec une production à grande échelle pour un produit très complexe", tempère Adam Barker, analyste pour Shore Capital.

Un écueil qu'a anticipé BioNTech en s'alliant en mars à Pfizer, un ogre de presque 100.000 salariés.

"C'est un scénario classique où des personnes brillantes ayant développé une technologie s'allient avec des mastodontes prêts à la mettre au point, qui savent comment la distribuer à grande

échelle", détaille Daniel Mahony.

Les biotechs ont par ailleurs profité de l'engouement des petits investisseurs qui ont massivement lancé les paris sur le ou les futurs vainqueurs, explique à l'AFP Quincy Krosby, responsable de la stratégie des marchés pour Prudential Financial aux Etats-Unis.

Déjà bien installés, les "gros" ont bien moins profité. Pfizer est resté quasiment stable sur l'année malgré une envolée ces derniers jours.

La différence avec les biotechs est symptomatique d'une tendance: ils pèsent bien plus lourd, 211 milliards de dollars pour Pfizer, et certains, à l'image d'Astra-Zeneca et Johnson & Johnson, ont annoncé qu'un potentiel vaccin serait distribué à prix coûtant pendant la pandémie.

Surtout, les promesses d'innovations des biotechs encouragent encore les investisseurs.

"On commence à comprendre la base génétique de certaines maladies et les nouvelles manières de les soigner avec de nouveaux types de technologies", observe Daniel Mahony. "Ce qui se déroule actuellement dans ces labos rend très optimiste" pour "les dix ou vingt prochaines années".

Alstom: bénéfice net en baisse de 25% au premier semestre

Le constructeur ferroviaire français Alstom a publié un bénéfice net en baisse de 25% pour le premier semestre de son exercice décalé 2020/21 (avril-septembre), affecté par la crise du coronavirus, à 170 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires du semestre est en recul de 15% à 3,52 milliards d'euros, et de 13% à périmètre et taux de changes constants. « Cette baisse est principalement liée à l'impact de la crise du Covid-19, en particulier durant la période de confinement au premier trimestre où certaines de nos unités de pro-

duction et des fournisseurs ont dû temporairement ralentir leurs opérations », a expliqué le groupe dans un communiqué.

Autre conséquence de la pandémie, la baisse des prises de commandes, de 43% à 2,65 milliards d'euros. Le carnet de commandes atteint tout juste 40 milliards, en baisse de 3%. Le résultat d'exploitation a parallèlement baissé de 18% à 236 millions sur le semestre, ce qui permet à Alstom de limiter le recul de la marge opérationnelle à 0,2 point, à 7,5%.

Le groupe, qui est sur le point d'ac-

quéir son concurrent Bombardier Transports, voit désormais « un pipeline commercial solide pour le second semestre de l'exercice 2020/21 », avec « une reprise forte de la production ».

L'objectif d'un taux de croissance annuel moyen de 5% sur la période 2019/20 à 2022/23 devrait être « légèrement impacté par le ralentissement temporaire de l'activité d'appel d'offres », mais celui d'une marge opérationnelle de 8% en 2022/23 est confirmé, a indiqué la direction. Ces prévisions s'entendent sans l'apport de Bombardier.



Dialogue politique entre Libyens en Tunisie

Les élections prévues dans un délai de 18 mois



Les élections en Libye seront tenues dans un délai de 18 mois, a annoncé mercredi soir à Tunis la cheffe par intérim de la Mission d'appui des Nations unies en Libye Stephanie Williams.



Lors d'une conférence de presse, la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en Libye a relevé que les participants libyens au forum de dialogue politique, lancé lundi dernier à Tunis, ont abordé plusieurs questions se rapportant au processus constitutionnel en Libye, notamment les attributions du conseil présidentiel et du conseil des ministres, ainsi que la réconciliation nationale.

Les parties libyennes se sont également mises d'accord sur une feuille de route qui clarifie les étapes nécessaires pour unifier les institutions libyennes, entamer la réconciliation nationale et permettre le retour des personnes déplacées, a ajouté la responsable onusienne.

Mme Williams a, en outre, expliqué que la MANUL a tenu dimanche une réunion avec divers groupes libyens, y compris la société civile, durant laquelle l'accent a été mis sur des questions relatives aux droits de l'Homme, affirmant que les discussions se poursuivront avec toutes les composantes de la société civile en Libye.

Les participants au dialogue en cours à Tunis devraient exprimer leurs opinions et émettre leurs observations sur les dispositions du projet d'une feuille de route qui leur a été présentée.

Soixante quinze représentants libyens sont réunis depuis lundi à Tunis sous l'égide de l'ONU dans l'objectif de sortir la Libye des conflits dans laquelle elle a sombré

après la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

Ces pourparlers s'inscrivent dans la continuité de ce qui a été atteint dans les autres plateformes de dialogue politique et militaire parrainées par les Nations unies au Maroc, en Allemagne, en Egypte, en Suisse et en Libye.

D'après la MANUL, la reprise du dialogue inter-libyen est le fruit des précédentes rencontres entre les protagonistes libyens, dont les rounds de dialogue de Bouznika qui ont abouti à la conclusion d'un accord sur "les mécanismes et les critères de sélection des titulaires des postes de direction des institutions souveraines telles que énoncées à l'article 15 de l'accord de Skhirat signé en décembre 2015".

Pérou : destitution du président Martin Vizcarra

■ Nabil El Bousaadi

Accusé d'avoir reçu des pots-de-vins lorsqu'il était gouverneur en 2014, Martin Vizcarra, le président péruvien, a été destitué ce lundi par le Parlement pour « incapacité morale permanente ». Cette destitution, intervenue quelques mois à peine avant l'élection présidentielle prévue en Avril 2021, a fait suite au vote d'une motion de défiance ayant été soutenue par 109 députés alors que 19 ont voté contre et que 4 se sont abstenus.

Naguère héraut de la lutte anti-corruption au Pérou mais n'étant membre d'aucun parti politique, Martin Vizcarra qui s'était retrouvé à la tête du pays après la démission, en 2018, de Pedro Pablo Kuczynski dont il était le vice-président, ne disposait donc d'aucun soutien à la Chambre ; ce qui a facilité son éviction.

Ainsi, après avoir annoncé, à l'issue de ce vote de défiance, que « la résolution déclarant la vacance de la République a été approuvée », Manuel Merino, le président du Parlement, s'appuyant sur la Constitution, est tout désigné pour prendre officiellement les rênes du gouvernement à l'issue de la prochaine session parlementaire, prévue ce mardi, et le conserver jusqu'au 18 Juillet 2021, date à laquelle devait s'achever le mandat du président déchu.

Rejetant « avec véhémence et catégoriquement » les accusations ayant donné lieu à cette motion mais refusant, toutefois, d'intenter une quelconque « action légale », Martin Vizcarra qui affirme n'avoir « pas reçu le moindre pot-de-vin de quiconque », a tenu à rappeler que le choix de déclarer une vacance de pouvoir « est une mesure extrême » qui ne devrait pas être tentée par le Congrès « tous les mois et demi » avant de déclarer : « Je quitte le palais du gouvernement comme j'y étais entré, il y a deux ans et huit mois : la tête haute ».

Pour rappel, une première tentative de destitution par le Parlement péruvien du président Martin Vizcarra auquel il était reproché d'avoir fait signer, par le Ministère de la Culture et en pleine épidémie, un contrat d'embauche de complaisance au bénéfice d'un artiste de faible notoriété avait déjà échoué en septembre dernier lorsque seuls 27 députés l'avaient soutenue. Mais, en faisant de Manuel Merino le 8ème président qu'aura connu le Pérou en l'espace de 4 années, cette destitution, qui est un signe de la grande fragilité institutionnelle qui caractérise encore cette ancienne colonie espagnole, a été dénoncée tant par la rue que sur les réseaux sociaux notamment en ce moment où les organisations patronales espéraient voir le gouvernement se concentrer davantage sur le redémarrage d'une économie moribonde bien malmenée, depuis mars dernier, par cette pandémie du coronavirus qui a fait près de 200.000. Aussi, pour dénoncer la motion de défiance aux allures de « coup d'Etat » votée par le Parlement, plusieurs groupes de manifestants, hostiles à l'éviction du président, se sont rassemblés, ce lundi, dans les rues de Lima, la capitale, en tapant sur des casseroles et en brandissant des pancartes et des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « Merino, tu ne seras jamais président ! » ou encore « Congrès putschiste ! » avant d'être rapidement dispersés par les quelques 100 policiers déployés pour l'occasion qui ont fait usage de gaz lacrymogène. Les médias parlent d'une trentaine de personnes arrêtées et de plusieurs autres blessées.

Mais même si les manifestations ont eu lieu dans de nombreuses autres villes du pays et que la déchéance du chef de l'Etat ne fait pas l'unanimité et suscite de vives craintes dans le secteur économique et financier du Pérou, ce mardi, Manuel Merino, un ingénieur agronome de centre-droit de 68 ans, a endossé, officiellement, la fonction de président et a « juré devant Dieu, par le pays et par tous les Péruviens » qu'il l'exercera fidèlement. Or, bien qu'ayant annoncé, la veille, qu'il ne ferait pas d'obstruction à sa destitution, le président déchu, Martin Vizcarra, a remis en cause, ce mardi, l'accession au pouvoir de l'ancien président du Parlement et fait part de son inquiétude en rappelant que, pour être exercée légalement « une autorité a besoin de deux principes et conditions de base » lesquelles sont « la légalité et la légitimité » et qui, dans ce cas, feraient défaut au nouveau président péruvien. L'ancien président du Parlement péruvien et nouvel homme fort du Pérou vait-il parvenir à se maintenir au pouvoir en dépit de cette « défaillance » ou alors allons-nous assister, encore une fois, à une énième crise institutionnelle dans ce pays andin de près de 32 millions d'habitants couvrant une partie de la forêt amazonienne ? Attendons pour voir...

En nommant son futur chef de cabinet Biden accélère la transition, Trump ne concède toujours pas

Joe Biden presse le pas dans la transition alors que Donald Trump ne concède toujours pas sa défaite: le président américain élu a choisi dans la nuit de mercredi à jeudi un démocrate chevronné pour être son chef de cabinet à la Maison Blanche.

M. Biden, qui doit prendre ses fonctions le 20 janvier, procède ainsi à sa toute première nomination, annoncée dans un communiqué par l'équipe de la transition présidentielle Biden-Harris. "L'expérience longue et diversifiée de Ron Klain et sa capacité à travailler avec des gens de tous les horizons politiques sont précisément ce dont j'ai besoin pour un chef de cabinet de la Maison Blanche alors que nous sommes confrontés à ce moment de crise et rassemblons à nouveau notre pays", a déclaré le président élu.

"Ron a été d'une valeur inestimable pour moi au cours des nombreuses années où nous avons travaillé ensemble", a ajouté M. Biden à propos de celui qui fut son premier chef de cabinet lorsqu'il était vice-président, à partir de 2009.



M. Klain, 59 ans, a également travaillé avec M. Biden lorsqu'il était président du Comité judiciaire du Sénat. Il a ensuite été le chef de cabinet du vice-président Al Gore. Sous la présidence de Barack Obama, Ron Klain a coordonné la réponse de la Maison Blanche à la crise Ebola en 2014. M. Klain a assuré que c'était "l'honneur d'une vie" d'être nommé à ce poste. "J'ai hâte de les aider, lui et la vice-présidente élue, à rassembler

une équipe talentueuse et diversifiée pour travailler à la Maison Blanche, pour nous atteler à leur ambitieux programme de changement, et chercher à combler les divisions dans notre pays", a-t-il ajouté. Le choix de Ron Klain a suscité les éloges des démocrates, comme la sénatrice Elizabeth Warren, qui a qualifié la désignation de Ron Klain de "super choix" parce qu'il "comprend l'ampleur de la crise sanitaire et économique et il a l'expérience

pour diriger cette prochaine administration".

Depuis que sa victoire aux élections du 3 novembre a été annoncée samedi dernier par les principaux médias américains, Joe Biden s'est adressé à la nation, a mis en place un groupe de travail sur le coronavirus, s'est entretenu avec des dirigeants mondiaux, y compris des alliés de Donald Trump, et a commencé à passer en revue les membres potentiels de son cabinet. Mercredi, il a reçu par téléphone les félicitations des Premiers ministres australien Scott Morrison et japonais Yoshihide Suga, ainsi que du président sud-coréen Moon Jae-in, après celles d'autres alliés traditionnels des Etats-Unis les jours précédents. Le président Trump, qui abhorre les "perdants", a jusqu'à présent refusé de concéder sa défaite et mène une lutte judiciaire dans l'espoir de renverser le résultat de l'élection. "Une source d'embarras", a commenté Joe Biden mardi.

En adoptant cette même ligne de déni, un responsable clé de l'administration Trump a empêché qu'elle fournisse financement et coopération à l'équipe de transition.

L'identité du futur chef de cabinet de la Maison Blanche a été annoncée au terme d'une journée marquée par des commémorations du 11-Novembre en ordre séparé, à rebours de ce traditionnel moment d'unité.

M. Trump s'est rendu au cimetière national d'Arlington, près de Washington, où il a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, tandis que M. Biden assistait à une cérémonie au mémorial de la guerre de Corée, à Philadelphie (nord-est).

Comme tous les jours depuis l'élection, Donald Trump avait entamé sa journée sur son canal de communication favori, Twitter, pour continuer à relayer sans aucun élément concret à l'appui ses accusations de fraude électorale.

Donald Trump peut jusqu'ici bénéficier du soutien des principaux ténors du parti républicain qui plaident pour que les recours judiciaires soient examinés avant une éventuelle admission de sa défaite par le président. Mais certains républicains commencent à demander à leur champion de se résoudre à la défaite.

LES APPELS
D'OFFRES

Royaume du Maroc
Ministère de la culture
de la jeunesse et des sports
Département de la jeunesse
et de sports
Direction provinciale
de Benslimane
Avis d'appel d'offres ouvert
N°15/2020

Le 10 Décembre 2020 à 10h00mn, Il sera procédé, dans la salle de réunion principale dans le bureau de Mme la Directrice Provinciale du Département de la Jeunesse et des Sports, sis à Avenue Lalla Aicha quartier les jardins Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat du matériel de natation et de musculation pour la piscine semi-olympique couverte de Benslimane « lot unique ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Mme la Directrice Provinciale du Département de la Jeunesse et des Sports, sis à Avenue Lalla Aicha quartier les jardins Benslimane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 45.000,00DH (quarante cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 357 400,00DH (Deux million trois cent cinquante sept mille quatre cent cinquante dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
a- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de Mme la Directrice Provinciale du Département de la Jeunesse et des Sports Benslimane.
b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

d- soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de Mme la Directrice Provinciale du Département de la Jeunesse et des Sports Benslimane au plus tard le 09/12/2020 avant 16 H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de la culture,
de la jeunesse et des sports
Société Nationale de
Réalisation et de gestion
des stades
Avis d'appel d'Offres Ouvert
N° 13/2020/SONARGES
Travaux d'entretien et de maintenance
des installations de chauffage,
ventilation et climatisation,
et des moyens de protection
contre incendie :
Lot N°1 : Grand Stade de Tanger
Lot N°2 : Grand Stade d'Agadir & Grand Stade de Marrakech

Le Mardi 08 Décembre 2020 à Dix Heures (10H00), il sera procédé, dans les bureaux de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades (SONARGES), sis au Complexe Sportif Prince Moulay Abdellah, El Massira, CYM - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix relatif aux travaux d'entretien et de maintenance des installations de chauffage, ventilation et climatisation, et des moyens de protection contre incendie : Lot 1 : Grand Stade De Tanger - Lot 2 : Grand Stade d'Agadir et Grand Stade de Marrakech.

Le dossier d'Appel d'Offres, peut être retiré auprès de la Direction Administrative et Financière de la Direction d'Appel d'Offres ouvertes à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées à :
• Lot N° 1 : 610 560,00 Dhs TTC (Six Cent Dix Mille Cinq Cent Soixante Dirhams/Toutes Taxes Comprises)
• Lot N° 2 : 478 908,00 Dhs TTC (Quatre Cent Soixante-Dix-Huit Mille Neuf Cent Huit Dirhams/Toutes Taxes Comprises)
Ainsi, le cautionnement provisoire est fixé à :
• Lot N°1 : 18 000 DHS (Dix-huit Mille Dirhams).
• Lot N°2 : 14 000 DHS (Quatorze Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°

2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans les bureaux de la SONARGES, Complexe Sportif Prince Moulay Abdellah, El Massira, CYM - Rabat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre directement au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La visite des lieux, à caractère facultatif, sera organisée à Onze heures (11h00), le 23, 24 et 25 respectivement aux Grands Stades de Marrakech, Agadir et Tanger.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : La Direction Administrative et Financière de la SONARGES - Service des marchés.

Tél : 05 37 79 8303
Fax : 05 37 79 3096.

Royaume du Maroc
Ministère de la culture,
de la jeunesse et des sports
Société Nationale de
Réalisation et de gestion
des stades

Avis d'appel d'Offres Ouvert
N° 14/2020/SONARGES
Relatif à l'Acquisition de
fourniture et d'équipements
sportifs pour les grands
stades de Marrakech,
Agadir et Tanger

Le Mardi 08/12/2020 à Onze heures (11H00), il sera procédé, dans les bureaux de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades (SONARGES), Sis au :

Complexe Sportif Moulay Abdellah, El Massira, CYM - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour l'acquisition de fourniture et d'équipements sportifs pour grands stade de Marrakech, Agadir et Tanger.

Le dossier d'Appel d'Offres, peut être retiré auprès de la Direction Administrative et Financière de la SONARGES, Sise au : Complexe Sportif Moulay Abdellah, El Massira, CYM - Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation est fixée à la somme de : 171 600,00 DHS TTC (Cent soixante et onze mille six cents Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 (Cinq mille Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans les bureaux de la SONARGES, Sis au : Complexe Sportif Moulay Abdellah, El Massira, CYM - Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre directement au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La visite des lieux est facultative.

Toutefois, elle est programmée à temps libre, sous réserve d'accord préalable avec le Responsable Technique du Stade, à partir de la deuxième semaine de la date de publication d'AO.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : La Direction Administrative et Financière de la SONARGES - Service des marchés.

Tél : 05 37 79 83 03 - Fax : 05 37 79 30 96.

Royaume du Maroc
Ministère de la culture,
de la jeunesse et des sports
Société Nationale
de Réalisation et de gestion
des stades

Avis d'appel d'Offres Ouvert
N° 15/2020/SONARGES
Relatif aux travaux divers au
siège de la "SONARGES."
Lot 1 : travaux d'électricité
Lot 2 : fourniture et installation
d'équipements électriques

Le Mardi 08 Décembre 2020 à Onze heures et demi (11H30), il sera procédé, dans les bureaux de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades (SONARGES), sis au Complexe Sportif Prince Moulay Abdellah, El Massira, CYM - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour la réalisation des travaux divers au siège de la "SONARGES."

Le dossier d'Appel d'Offres, peut être retiré auprès de la Direction Administrative et Financière de la SONARGES, sis au Complexe Sportif Prince Moulay Abdellah, El Massira, CYM - Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
LOT 1 : Travaux d'électricité : 329 778,00 DHS TTC (Trois cent vingt-neuf mille sept cent soixante-dix-huit Dirhams Toutes Taxes Comprises).
LOT 2 : fourniture et installation d'équipements électriques : 288 000,00 DHS TTC (Deux cent quatre-vingt-huit mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Ainsi, les cautionnements provisoires sont fixés à :
LOT 1 : 9.000,00 DH (Neuf Mille Dirhams).
Lot 2 : 8.000,00 DH (Huit Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans les bureaux de la SONARGES, au Complexe Sportif Prince Moulay Abdellah, El Massira, CYM - Rabat ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre directement au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : La Direction Administrative et Financière de la SONARGES - Service des marchés.

Tél : 05 37 79 83 03 - Fax : 05 37 79 30 96.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Khemisset
Cercle d'Oulmes
Caidat Ait Ikkou
Commune Ait Ikkou
Objet: avis d'examen
d'aptitude professionnelle
ANNEE 2020

Le président de la commune AIT IKKOU avisé qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au poste suivant :
Adjoint technique 2ème grade (échelle 07) - 01 poste et ce le 21décembre 2020 à partir de 8h 30mn au siège de la commune AIT IKKOU (salle des réunions)
L'examen est ouvert successivement aux adjoints techniques de cette commune exerçant leurs fonctions en qualité d'adjoints techniques 3ème grade.

Les dossiers de candidature seront déposés au service des ressources humaines de la commune avant le 15 décembre 2020.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Khemisset
Cercle d'Oulmes
Caidat Ait Ikkou
Commune Ait Ikkou
Objet: avis d'examen
d'aptitude professionnelle
ANNEE 2020

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 109 224,96 DHS TTC (Cent Neuf Mille Deux Cent Vingt Quatre Dirhams Quatre Vingt Seize Centimes Toutes Taxes Comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès de l'agence ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au siège précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres ouvert au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Une visite des lieux est prévue le 23 novembre 2020 à 10h00 au siège de l'Agence sis, 5ème étage, espace des palmiers, Avenue Annakhil, -Hay Riad, Rabat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales.

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 08 du règlement de consultation.

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques
et Sociales – Fès

Avis d'appel de consultation
architecturale
N° 01/2020
Le 08/12/2020 à partir de 10h, il sera procédé, dans les locaux de la Présidence de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale, concernant les études architecturales et le suivi des travaux d'extension du service des affaires étudiantes.

Budget prévisionnel maximum : Le budget prévisionnel maximum, Hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Un Million Cent Mille Dirhams (1.100.000,00 Dirhams).

Le dossier de consultation architecturale doit être retiré exclusivement auprès du service Economique de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès, ou bien sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du régle-

ment relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.

Les architectes peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service Economique de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, B.P 442 Fès ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 et 10 du règlement de la consultation architecturale.

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques
et Sociales – Fès
Avis d'appel d'offres ouvert
Séance publique

Le 08/12/2020 à partir de 10h, il sera procédé, dans les locaux de la Présidence de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix séance publique concernant: A.O N° 2/2020BF

Désignation : Travaux de Fourniture et d'installation de poste Transformateur.
Date d'ouverture : A partir de 10h
Cautionnement : Lot unique :10.000,00 Dhs Estimation : 499.200,00Dhs

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service Economique de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès, ou bien sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service Economique de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, B.P 442 Fès ;
• Soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques
et Sociales – Fès
Avis d'appel d'offres ouvert
Séance publique

Le 08/12/2020 à partir de 10h, il sera procédé, dans les locaux de la Présidence de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix séance publique concernant: A.O N° 02/2020BI

Désignation : Travaux de Réhabilitation d'un bloc de salles
Date d'ouverture : A partir de 10h
Cautionnement : Lot unique : 20.000,00 Dhs Estimation : 1.619.166,00 Dhs

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service Economique de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès, ou bien sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service Economique de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, B.P 442 Fès ;
• Soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques
et Sociales – Fès
Avis d'appel d'offres ouvert
Séance publique

Le 08/12/2020 à partir de 10h, il sera procédé, dans les locaux de la Présidence de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix séance publique concernant: A.O N°03/2020BI

Désignation : Travaux de Réhabilitation des Sanitaires des étudiants
Date d'ouverture : A partir de 10h
Cautionnement : Lot unique : 20.000,00 Dhs

Estimation : 1.006.098,00 Dhs Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service Economique de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès, ou bien sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service Economique de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, B.P 442 Fès ;

• Soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques
et Sociales – Fès
Avis d'appel d'offres ouvert
Séance publique

Le 08/12/2020 à partir de 11h, il sera procédé, dans les locaux de la Présidence de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix séance publique concernant: A.O N° 3/2020BF

Désignation : Achat de mobilier d'enseignement
Date d'ouverture : A partir de 11h
Cautionnement : Lot unique : 30.000,00Dhs

Estimation : 1.724.928,00Dhs Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service Economique de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fès, ou bien sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service Economique de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante Faculté des sciences juridiques,économiques et sociales, B.P 442 Fès ;

• Soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya région
Guelmim / Oud-Noun
Province Assa-Zag
Commune de Zag
AVIS

Monsieur le Président du conseil communal de Zag, Annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 le 04 décembre 2020 à la commune territoriale de Zag province Assa/Zag au profit des fonctionnaires du conseil communal, à savoir :
- Adjoint administratif 2ème grade.

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques
et Sociales – Fès
Avis d'appel d'offres ouvert
Séance publique

Le 08/12/2020 à partir de 10h, il sera procédé, dans les locaux de la Présidence de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix séance publique concernant: A.O N°03/2020BI

Désignation : Travaux de Réhabilitation des Sanitaires des étudiants
Date d'ouverture : A partir de 10h
Cautionnement : Lot unique : 20.000,00 Dhs

Estimation : 1.006.098,00 Dhs Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service Economique de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès, ou bien sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service Economique de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, B.P 442 Fès ;

• Soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques
et Sociales – Fès
Avis d'appel d'offres ouvert
Séance publique

Le 08/12/2020 à partir de 11h, il sera procédé, dans les locaux de la Présidence de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix séance publique concernant: A.O N° 3/2020BF

Désignation : Achat de mobilier d'enseignement
Date d'ouverture : A partir de 11h
Cautionnement : Lot unique : 30.000,00Dhs

Estimation : 1.724.928,00Dhs Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service Economique de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fès, ou bien sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service Economique de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante Faculté des sciences juridiques,économiques et sociales, B.P 442 Fès ;

• Soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya région
Guelmim / Oud-Noun
Province Assa-Zag
Commune de Zag
AVIS

Monsieur le Président du conseil communal de Zag, Annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 le 04 décembre 2020 à la commune territoriale de Zag province Assa/Zag au profit des fonctionnaires du conseil communal, à savoir :
- Adjoint administratif 2ème grade.

Ces catégories de fonctionnaires doivent avoir six (06) ans d'ancienneté dans le grade jusqu'au 01/08/2018.

Les fonctionnaires intéressés voulant participer aux dites examens sont priés de déposer leurs demandes de candidature avant le 25/11/2020 à 13 h au bureau de chef du service des Ressources humaines du conseil territoriale

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة مراكش - آسفي
عمالة إقليم اليوسفية
مديرية الكتونور
قيادة الكتونور
جماعة الكتونور
مصلحة الموارد البشرية
عدد : 2020/09/28
إعلان عن تحميل امتحانات الكفاءة
للمهنة برسم سنة 2020
يعلن رئيس جماعة الكتونور أنه تم تحميل امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لولوج درجة تقني من الدرجة الثانية ، درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية ودرجة مساعد تقني من الدرجة الثانية، المنشور بموقع التشغيل العمومي بتاريخ 2020/09/28 وذلك كالآتي:
تاريخ إجراء الامتحان هو يوم السبت 28 نونبر 2020، على الساعة التاسعة صباحا ، بمقر الجماعة، بدلا من 11، 12 و 13 نونبر 2020.

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم جرسيف
بالتبعية جرسيف
جماعة جرسيف
إعلان عن إجراء مباراة للتوظيف في درجة :
- طبيب بيطري من الدرجة الأولى
- تقني من الدرجة الثالثة
يعلن رئيس المجلس الجماعي لجرسيف، عن إجراء مباراة للتوظيف في درجة : طبيب بيطري من الدرجة الأولى، وتقني من الدرجة الثالثة تخصص : تقني متخصص في الاكتروميكانيك - تقني في التمريض والتبعية والتكديف، وذلك يوم الاحد 12/27/2020 على الساعة 09 صباحا بمقر مدرسة ابن بطوطة بجرسيف، ويتشارك فيها المرشحون البالغون من العمر 45 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجاريية تشمل مباريات التوظيف على اختيار كتابي واختبار شفوي أو تطبيقي حدود مدهما ومعاملات حسب الجدول أسفله:
* الدرجة المتخارى بشأنها: طبيب بيطري من الدرجة الأولى
الأختبار الكتابي:
الموضوع: اختبار كتابي:
تحضير موضوع خاص يتعلق بالظبط البيطري والتشريع البيطري ، وكذلك جودة وسلامة المنتوجات الحيوانية والتشريعات المنظمة لها
المدة: ثلاث (3) ساعات
المعامل: 3
الاختبار الشفوي:
الموضوع : اختبار شفوي أو تطبيقي:
تناقش فيه لجنة المباراة مع المرشح مواضيع مختلفة بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتخارى بشأنها
المدة: 20 دقيقة
المعامل: 3
* الدرجة المتخارى بشأنها: تقني من الدرجة الثالثة
الاختبار الكتابي
الموضوع: اختبار كتابي:

LES APPELS
D'OFFRES**Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région de
Guélmim Oued Noun
Province Assa-Zag
Commune de Zag
Division B et P****Avis d'appel d'offres
ouvert N° 02 / 2020.
Séance publique**

Le jeudi 10 décembre 2020 à 10 H , il sera procédé à la salle de réunions au siège de la Commune Zag province Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres N° 02 -2020 ouvert sur offres de prix pour :

- location de piscine communale.
- N° DE PISCINE: 01
- ADRESSE :
- AV. HASSAN II ZAG
- PRIX ESTIMATIF : 700.00
- LA CAUTION PROVISOIRE : 2100.00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'ordre de la Commune de Zag . Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique suivante: www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 Dhs (CINQ Mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur offres par voie électronique dans le portail des marchés ;
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau des marchés de la Commune de Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont :

- Le dossier administratif comprenant :

- Demande de participation
- Cahier de charge vise et signer légalisé et portait la notion "LU ET ACCEPTE"
- Certificat d'assurance contre les risques divers
- La déclaration sur l'honneur
- le récépissé du cautionnement provisoire
- Attestation de promesse indiquant le montant désiré en chiffre et en lettre par le concurrent
- l'attestation ou copie certifier conforme délivré moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est situation fiscale régulière
- Le dossier financier :
- Acte d'engagement
- Dossier technique :
- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent ; le lieu : la date ; la nature et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé .
- Les renseignements ; pièces d'ordre techniques ou pièces complémentaires concernant le concurrent

En plus Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation. Les concurrents peuvent soumissionner par voie électronique.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Tiznit
Conseil provincial de Tiznit
Avis d'appel d'offres ouvert
sur offres de prix
N° 29/2020/B.P**

Le mardi 08 décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions du Conseil Provincial de Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur les travaux de reconnaissance des eaux souterraines par sondage dans la Province Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au service des Affaires financières et administratives et moyens généraux (Bureau des marchés) du Conseil Provincial de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dh (Dix mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 540.000,00 dh (Cinq cent quarante mille dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 27,28, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service Précité ;
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au service des Affaires financières et administrative et moyens généraux (Bureau des marchés) du Conseil Provincial de Tiznit,
- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

- Le dossier technique doit comprendre :

- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification de l'entreprise ;

- SECTEUR : H : Sondages géologiques et forages hydro géologiques

- QUALIFICATION : H2 : forage hydro géologique peu profond (<200m)

- CLASSIFICATION : 4

- N.B : Ce Certificat tient lieu du dossier technique

- Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 09 du règlement de consultation

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Tiznit
Conseil provincial de Tiznit
Avis d'appel d'offres ouvert
sur offres de prix
N° 30/2020/B.P**

Le mardi 08 décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions du Conseil Provincial de Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur les Travaux d'alimentation en eau potable de la population

relevant de la province de Tiznit (Equipment solaire des système d'AEP), Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au service des Affaires financières et administrative et moyens généraux (Bureau des marchés) du Conseil Provincial de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 dh (Quinze mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée

à la somme de 906 000,00 dh (neuf cent six mille dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au service des Affaires financières et administrative et moyens généraux (Bureau des marchés) du Conseil Provincial de Tiznit
- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

- Le dossier technique doit comprendre :

- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification de l'entreprise ;

- SECTEUR : J : Electricité

- QUALIFICATION : J3 (travaux d'installation électrique de plaques solaires)

- CLASSIFICATION : 4

- N.B : Ce Certificat tient lieu du dossier technique

- Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 09 du règlement de consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Tiznit
Commune de Tiznit
Bureau
des marchés publics**

Le mardi 08 décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunions du Conseil Provincial de Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur les Travaux de reconnaissance des eaux souterraines par sondage dans la Province Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au service des Affaires financières et administratives et moyens généraux (Bureau des marchés) du Conseil Provincial de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dh (Dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 540.000,00 dh (Cinq cent quarante mille dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être

**Avis d'appel d'offres
ouvert N°36/2020**

Le 07/ 12/2020 à 10 :00 H, Il sera procédé dans le bureau de du Président du Conseil Communal de Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour travaux de construction d'un centre socioculturel à Tamdghoust (Lot assainissement) à la commune de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2 000.00 dhs (deux mille) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de 78 000,00 (soixante dix huit mille dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de programmation de la commune de Tiznit
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taroudant
Cercle d'Ouled berhil
Annexe de Tafngoult
Commune Talgout
Avis d'Examen d'aptitude
professionnelle
Au titre année 2020**

Pour les grades :

- Adjoint Administratif 2eme Grade Echelle 7
- Adjoint Technique 2eme Grade Echelle 7

La commune territoriale de Talgout organisera le 19/12/2020 à 9 heures un examen interne d'aptitude professionnelle pour accès aux grades de :

- Adjoint Administratif 2eme Grade Echelle 7
- Adjoint Technique 2eme Grade Echelle 7

Au profit des personnels rétribués sur le budget de la dite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans leurs grades :

- Adjoint Administratif 3eme Grade Echelle 6
- Adjoint Technique 3eme Grade Echelle 6

Les intéressés doivent déposer leurs demandes de candidatures au service de la gestion du personnel avant le : 07/12/2020.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'équipement,
du transport et de
la logistique et de l'eau
Direction provinciale de Safi
Avis rectificatif et de report
d'appel d'offres ouvert
N° 35/2020**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Safi informe le public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

- Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 2317 du PK 0+000 au PK 14+000 (Province de Safi)

A connu les changements ci-après :

- Estimation des travaux : 25 975 681,20 Dhs (vingt cinq million neuf cent soixante quinze mille six cent quatre vingt et un dirhams et vingt centimes tout taxes comprises) au lieu de 26 731 357,20.

- La date d'ouverture des plis est reportée pour le 26/11/2020 à 15h au lieu de 19/11/2020 à 10h.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'équipement,
du transport et de
la logistique et de l'eau
Direction provinciale de Safi
Avis rectificatif et de report
d'appel d'offres ouvert
N° 42/2020**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Safi informe le public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

- Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 2317 du PK 14+000 au PK 33+000 (Province de Safi)

A connu les changements ci-après :

- Estimation des travaux : 25 975 681,20 Dhs (vingt cinq million neuf cent soixante quinze mille six cent quatre vingt et un dirhams et vingt centimes tout taxes comprises) au lieu de 26 731 357,20.

- La date d'ouverture des plis est reportée pour le 26/11/2020 à 15h au lieu de 19/11/2020 à 10h.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'équipement,
du transport et de
la logistique et de l'eau
Direction provinciale de Safi
Avis rectificatif et de report
d'appel d'offres ouvert
N° 42/2020**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Safi informe le public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

- Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 2317 du PK 14+000 au PK 33+000 (Province de Safi)

A connu les changements ci-après :

- Estimation des travaux : 25 975 681,20 Dhs (vingt cinq million neuf cent soixante quinze mille six cent quatre vingt et un dirhams et vingt centimes tout taxes comprises) au lieu de 26 731 357,20.

- La date d'ouverture des plis est reportée pour le 26/11/2020 à 15h au lieu de 19/11/2020 à 10h.

après :

- Estimation des travaux : 36 458 217,60 Dhs (trente six million quatre cent cinquante huit mille deux cent dix sept dirhams et soixante centimes tout taxes comprises) au lieu de 36 050 649,60 Dhs.

- La date d'ouverture des plis est reportée pour le 30/11/2020 à 10h au lieu de 19/11/2020 à 11h.

Le reste est inchangé.

**Royaume du Maroc
Al Omrane Al Janoub
Avis d'appel d'offres ouvert
sur offre de prix N° 43/2020**

Séance publique

Prestation d'expertise de 250 logements évolués à la commune Tan-Tan de la province Tan-Tan.

Le Mercredi 09 Décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux d'Al Omrane Al Janoub, sise à Avenue MOHAMED VI près du Siège de la Région de Laayoune Sakia El Hamra B.P:1404 à Laayoune (Salle de réunion au 5ème étage) en séance publique à l'ouverture des plis relatifs aux :

- Prestation d'expertise de 250 logements évolués à la commune Tan-Tan de la province Tan-Tan.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au 3ème étage du siège d'Al Omrane Al Janoub-Laayoune, sise à Avenue MOHAMED VI près du Siège de la Région de Laayoune Sakia El Hamra B.P:1404 à Laayoune, ils peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

La caution Provisoire est fixée à la somme de : 10 000,00 DHS (DIX MILLE DIRHAMS)

L'estimation du coût des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Mille Dirhams (300 000,00 DHS TTC).

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés du Groupe Al Omrane (Novembre 2015).

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés cité ci-haut.
- Soit les déposer, contre récépissé dans le bureau des marchés cité ci-haut.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation.

**Royaume du Maroc
Al Omrane Al Janoub
Avis d'appel d'offres ouvert
sur offre de prix N° 44/2020**

Séance publique

Travaux d'assainissement et alimentation en eau potable du lotissement La Corniche à la ville de Boudjour

Le Mercredi 09 Décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux d'Al Omrane Al Janoub, sise à Avenue MOHAMED VI près du Siège de la Région de Laayoune Sakia El Hamra B.P:1404 à Laayoune (Salle de réunion au 5ème étage) en séance publique à l'ouverture des plis relatifs aux :

- Travaux d'assainissement et alimentation en eau potable du lotissement La Corniche à la ville de Boudjour.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au 3ème étage du siège d'Al Omrane Al Janoub-Laayoune, sise à Avenue MOHAMED VI près du Siège de la Région de Laayoune Sakia El Hamra B.P:1404 à Laayoune, ils peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

La caution Provisoire est fixée à la somme de : 80 000,00 DHS (Quatre Vingt Mille Dirhams)

L'estimation du coût des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois millions neuf cent vingt quatre mille six cent vingt quatre dirhams (3 996 624,00 DHS TTC).

La qualification et la classe minimale exigée, selon le système de qualification et de classification du Ministère de l'Habitat et de la Politique de la ville, sont :

- Secteur : 3
- Qualification : 3.1
- Classe minimale : 3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le

règlement de la consultation. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés du Groupe Al Omrane (Novembre 2015).

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés cité ci-haut.
- Soit les déposer, contre récépissé dans le bureau des marchés cité ci-haut.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation.

**Royaume du Maroc
Al Omrane Al Janoub
Avis d'appel d'offres ouvert
sur offre de prix N° 45/2020**

Séance publique

Travaux de réhabilitation du réseau d'éclairage public du lotissement Madinat Al Wahda à la ville de Laayoune

Le Mercredi 09 Décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux d'Al Omrane Al Janoub, sise à Avenue MOHAMED VI près du Siège de la Région de Laayoune Sakia El Hamra B.P:1404 à Laayoune (Salle de réunion au 5ème étage) en séance publique à l'ouverture des plis relatifs aux :

- Travaux de réhabilitation du réseau d'éclairage public du lotissement Madinat Al Wahda à la ville de Laayoune

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au 3ème étage du siège d'Al Omrane Al Janoub-Laayoune, sise à Avenue MOHAMED VI près du Siège de la Région de Laayoune Sakia El Hamra B.P:1404 à Laayoune, ils peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

La caution Provisoire est fixée à la somme de : 200 000,00 DHS (Deux Cent Mille Dirhams)

L'estimation du coût des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams (8 997 480,00 DHS TTC).

La qualification et la classe minimale exigée, selon le système de qualification et de classification du Ministère de l'Habitat et de la Politique de la ville, sont :

- Secteur : 4
- Qualification : 4.1
- Classe minimale : 4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés du Groupe Al Omrane (Novembre 2015).

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés cité ci-haut.
- Soit les déposer, contre récépissé dans le bureau des marchés cité ci-haut.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'économie,
des finances et de la réforme
de l'Administration
Trésorerie Générale
du Royaume
DRSI/DBL/SA
Avis d'appel d'offres ouvert
sur offres de prix
N°61/2020/TGR**

Le 7 décembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Trésorerie Générale du Royaume (Division du Budget et de la Logistique), Sise à : Rue Andaloussia, Hay Riad - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux d'aménagement de l'agence bancaire et de la perception de Taza avec les logements de fonction en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Trésorerie Générale du Royaume (Secrétariat de la Division du Budget et de la Logistique), Sise à : Rue Andaloussia, Hay Riad - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail

des marchés publics à l'adresse électronique suivante: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6 500 dirhams (Six mille cinq cents dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 327 000,00 dirhams (Trois cent vingt sept mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les envoyer par voie électronique via le portail Marocain des marchés publics.

La documentation, prospectus, notices ou autres documents techniques doivent être déposés dans le siège de la présidence de l'Université Ibn Zohr au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis avant 18h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 06 du règlement de consultation.

marocain des marchés publics https://www.marchespublics.gov.ma/pmpm.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 100 000,00 DH (Cent mille dirhams).

L'estimation des coûts de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit: 5 829 405,60 DH TTC (Cinq millions huit cent vingt neuf mille quatre cent cinq dirhams et soixante centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- 1- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Trésorerie Générale du Royaume (Secrétariat de la Division du Budget et de la Logistique), Sise à : Rue Andaloussia, Hay Riad - Rabat.
- 2- soit les déposer contre récépissé à la Trésorerie Générale du Royaume (Secrétariat de la Division du Budget et de la Logistique), Sise à : Rue Andaloussia, Hay Riad - Rabat.
- 3 - Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics;
- 4 - soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation. Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-après :

- Secteur : Secteur A (construction)
- Classe : Classe 3 ou supérieur
- Qualifications exigées : A.5 (Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments)

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction de l'ORMVAT à l'adresse ci-dessus;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique à travers le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5du règlement de la consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'éducation
nationale, de la formation
professionnelle,
De l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
Secrétariat d'État chargé de
l'enseignement supérieur
Et de la recherche scientifique
Appel d'offres ouvert**

Rencontre mondiale du soufisme Le spirituel comme antidote aux crises

La crise sanitaire que traverse le monde a obligé nombre de manifestations à opter, si elles ne sont pas simplement annulées ou reportées, pour une organisation en mode virtuel. Parmi les rendez-vous qui ont réussi avec brio cette transformation obligatoire, figure la Rencontre mondiale du soufisme de Madagh (province de Berkane), organisée par la Tariqa Qadiriya Boudchichiya et la Fondation Al Moultaqa. Organisée récemment en partenariat avec le Centre Euro-Méditerranéen d'Etude de l'Islam Actuel (CEMEA), la 15^{ème} édition de cette rencontre, qui réunit chaque année des responsables, chercheurs, experts et adeptes du soufisme du monde entier, a souligné l'importance de la dimension spirituelle en tant que rempart face aux crises, dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19. Des chercheurs et experts du Maroc, d'Europe, d'Asie, d'Australie, d'Afrique et d'Amérique ont participé aux 13 séances de cet événement, placé sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI. Au total, plus de 90 interventions en arabe, en français, en anglais, en espagnol et en turc ont abordé plusieurs aspects liés au thème général «Soufisme et gestion des crises : la dimension spirituelle et éthique au service de la bonne gouvernance». «Les crises auxquelles fait face la société humaine actuellement sont liées à une crise principale, celle des valeurs, des comportements et du sens. C'est au fond une crise humaine, qui engendre chaque fois une crise de nature différente», a estimé le président de la Fondation Al Moultaqa, Mounir Kadiri Boudchich, dans son discours de clôture de cette rencontre. Le choix de ce thème pour cette édition exceptionnelle est un moyen d'alerter et de sensibiliser sur ces crises, d'une part, et de mettre en lumière, d'autre part, l'importance de la spiritualité et des valeurs pour surmonter et résoudre ces crises, et le rôle du soufisme, en

tant que référentiel spirituel, dans la gestion des crises actuelles et la promotion d'une «gouvernance des valeurs», a-t-il relevé. Les participants à cette rencontre ont, dans ce sens, appelé à soutenir les projets de recherche et les programmes visant à détecter le vide spirituel et la crise des valeurs et du sens, et promouvoir l'éducation spirituelle à travers les canaux numériques «en tant que source d'énergie positive face à la pandémie, et dans le but de résoudre les problèmes psychiques et sociaux liés à la crise et aider son prochain à s'adapter avec les situations d'urgence». En plus des exposés et webinaires, cette manifestation virtuelle a porté aussi sur plusieurs activités parallèles, telles qu'une conférence de presse internationale et des webinaires de débat et d'échange autour des thématiques de cette édition, en plus de l'organisation du Forum national du Saint Coran et de divers concours notamment de mémorisation et de psalmodie du Saint Coran et de Madhif soufi. D'autre part, cette 15^{ème} Rencontre mondiale du Soufisme a été suivie par l'organisation, toujours en mode numérique, de la 8^{ème} édition du Village solidaire (6-9 novembre), initiée par la Fondation Al Moultaqa en partenariat avec le Conseil de la région de l'Orientale et l'Association franco-marocaine des cadres (AFMC). Cet événement, placé sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI et ayant pour thème «L'économie sociale et solidaire : Un levier économique pour pallier les répercussions de la crise et stimuler la relance économique», se veut un carrefour annuel de rencontres et d'expertises pour le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la région de l'Orientale. Cette édition virtuelle du Village solidaire a été marquée par l'organisation de plusieurs webinaires et tables-rondes, dont la 3^{ème} édition du Forum de la techno-éthique, organisé sous le thème «La crise sanitaire entre défis techniques et enjeux éthiques», la 6^{ème} édition des Assises musulmanes de l'écologie à Madagh, placée sous le thème «Ecologie et

résilience : quel monde pour demain ?» et une formation sur la commercialisation et le marketing des produits pour les coopératives. Autant de rencontres et d'activités qui placent la spiritualité, l'éthique et le soufisme au cœur de la réponse aux défis et risques que font peser les crises actuelles sur le bien-être de l'humanité.



ANNONCES LÉGALES

FM COMPTA - Comptable Agréé
Basma 1, GH5, Im 26,
Appt n°6, Ain Sebaa
Tél : 0522 340 166 -
GSM : 0662 384 374

Constitution d'une SARL, MARKET SHARE

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/11/2020, il a été constitué une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Forme : Société à responsabilité limitée
- Dénomination : MARKET SHARE
- Objet : AGENT D'AFFAIRES - NEGOCIANT

Agence de marketing, de digital et de communication, Négocier des mobiliers, électroménagers, meubles, articles et compléments alimentaires de sport, Import et Export.

- Siège Social : Rue 7 N°5, 2ème Etage, Appt N°4 Saada Sidi Bernoussi Casablanca

- Durée : 99 ans à partir de son immatriculation au registre de commerce
- Capital Social : 100 000 Dh divisé en 1000 parts de 100 Dh chacune, entièrement libérées en numéraire et réparties comme suit : 500 parts détenues par Mr EL HADDADI MOHAMMED YASSINE, 500 parts détenues par Mr MENOUIAR ALLAL.

- Associés : Mr EL HADDADI MOHAMMED YASSINE demeurant RES Lamnara Lot Nassim Im 10 N°5 Hay Nassim Casablanca, Mr MENOUIAR ALLAL demeurant Im 2 bis Apt 2 rue Asserdoune Agdal Rabat.
- Gérance : La société est gérée par Mr EL HADDADI MOHAMMED YASSINE pour une durée illimitée, et pour toutes les opérations financières et bancaires la société sera engagée par la signature conjointe de Mr EL HADDADI MOHAMMED YASSINE et Mr MENOUIAR ALLAL.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 11 Novembre 2020 sous le numéro 753623 (27747) et le registre de commerce attribué n° 479367.

Pour extrait et mention

Alliance Expertise
Al Miraj Center, 301,
Boulevard Abdelmoumen,
Bureau n°64 Casablanca

MEDICAL DISTRIB
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000.000,00Dhs

Siège social :
Angle Bd Bir Anzarane,
Rue Abou Ishak Chirazi
Et Rue Caid Al Achtar - Imm
B, Apt 13- Maarif Extensiion
Casablanca
Immatriculée au registre
de commerce sous
le n° 230.409
Identification fiscale
n° 40252861

Coup d'accordéon

I / Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 octobre 2020 par les associés de la société « MEDICAL DISTRIB », il a été notamment décidé :

- D'augmenter le capital social d'une somme de 3.000.000,00 dhs pour le porter ainsi à 5.000.000,00 dhs par la création de 30.000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale chacune de 100,00 dirhams intégralement libérées par compensation avec des créances certaines, liquides, exigibles et disponibles détenues par les associés à l'encontre de la société ;
- De réduire le capital social de 2.800.000,00 dhs par absorption de pertes ;
- De modifier, en conséquence, les articles 6 et 7 des statuts.

II/ Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 11 novembre 2020 sous le n° 753738

III/ La modification au registre de commerce a été effectuée le 11 novembre 2020 sous le n° 27862 du registre chronologique.

- Pour extrait et mention -
La gérance

Cabinet Comptable Essalhi
Rue Medina Mounouara.
Im Yaacoubi 3ème Etage
Appt N° 6 OUJDA
TEL :036.71.01.66

Modification statuaire
Société BEN DAIF TRAVAUX SARL/AU

Aux termes des décisions de l'associé unique du 31/08/2020 et d'un acte sous seing privé du 31/08/2020 du tenant des parts sociales de la société BEN DAIF TRAVAUX Sarl/au il a été décidé les modifications statuarires suivantes :

I/ CESSION DE PARTS SOCIALES :
L'associé unique Mr BEN DAIF MOHAMMED décide de céder la totalité des parts sociales qu'il détient dans la société au profit de Mr LABIAD Mohamed en conséquence les articles 6 et 7 des statuts seront modifiés comme suit :

CAPITAL SOCIAL :
Le capital social de la société est fixé à 100.000,00 dhs repartis en 1000 parts de 100,00 dhs chacune détenue en totalité par :
Mr Labiad Mohamed...1000 parts

APPORTS :
Le capital social de la société est fixé à 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts sociales de 100,00 chacune intégralement et intégralement libérées détenues par Mr LABIAD MOHAMED 1.000.000,00 Dhs.

II/ MODIFICATION DE LA DENOMINATION :

L'associé unique décide le Changement de la dénomination de la société de SOCIETE BEN DAIF TRAVAUX Sarl/au à SDF TRAVAUX Sarl/au en conséquence Article de la société se trouve modifié.

III NOMINATION DE GERANT :
Monsieur LABIAD Mohamed, titulaire de la CIN N° BH202174 est nommé gérant de la société pour une durée illimitée après démission de la gérance de la société et cession de la totalité des parts que détient Mr BENDAIF Mohamed dans la société. Le nouveau est le seul gérant et il a la signature et le seul a engagé la société.

II/ HARMONISATION DES STATUTS DE LA SOCIETE :
Après les modifications survenues il a été décidé une Harmonisation des statuts de la société pour y porter la totalité des modifications et leurs mises à jour. Le dépôt légal a été fait au tribunal de commerce de la ville d'Oujda L e 05/11/2020 sous le n°2543.

AMOS PARTNER'S S.A
RC N°87883 -
IF N°1032053
ICE N°000027223000045

Avis de convocation des Actionnaires En Assemblée Générale ordinaire

Les Actionnaires de la société dite AMOS PARTNER'S S.A au capital de 1.000.000 DH et dont le siège social est à Casablanca Tour Habous Tour 20, 10ème Etage, Avenue Des FAR, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 03 Décembre 2020 à 10 heures, au siège social de ladite société. A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration ;

- Lecture et approbation du rapport général du Commissaire aux comptes ;

- Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2020 ;

- Affectation des résultats ;

- Quitus au Président et aux membres du conseil d'administration de leur gestion ;

- Décision à prendre en conformité de l'article 56 de la loi du 30 aout 1996 ;

- Approbation des explications portant sur les conventions ;

- Ratification de la nomination du commissaire aux comptes ;

- Pouvoirs à conférer pour formalités légales ;

- Questions diverses.

Le Président du conseil
D'Administration

«REGATE»
Constitution

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/08/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION :
« REGATE » S.A.R.L d'associé unique
OBJET :
La Société a pour objet : Fabrication et commercialisation des chaussures.

SIEGE SOCIAL :
Sidi Moumen Jdid Gr 7 Rue 27 N°21 -Casablanca -

DUREE : Fixée à 99 années.

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées en totalité à MR RAFIK ABDELMAJID, associé - unique.

GERANCE : Confite à MR RAFIK ABDELMAJID pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.

BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'assemblée générale soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 04/11/2020 sous le N°752743

III/ Immatriculée au Registre de commerce sous n°478533 .

Pour extrait et mention
Le gérant-unique
MR RAFIK ABDELMAJID

ETUDE
MAITRE BOUCHAIB YAFIT
NOTAIRE
Résidence Ennour,
Angle Boulevard Abdellah
Ben YACINE et Rue Craonne,
2ème étage, Casablanca
TEL : 022.44.86.84
FAX : 022.44.86.60

SOCIETE « K.Z CAPITAL »
S.A.R.L-AU
Au capital social
de 100.000,00 dhs
Siège: Casablanca, 17
Place Charles Nicoles Etage 7
Bureau N° 2

CONSTITUTION
d'une S.A.R.L-AU

Aux termes d'un acte authentique au rapport de Maître Bouchaib YAFIT, Notaire à Casablanca en date du 02 Mai 2018. Il a été établi les statuts d'une S.A.R.L-AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION :
« K.Z CAPITAL ».
O B J E T :
La société a pour objet :
- L'acquisition, l'échange, la vente, la prise à bail, la location

de tous immeubles, terrains ainsi que leur mise en valeur ;

- L'étude, la réalisation, l'exécution et l'édification, soit directement, soit en association ou en participation avec des tiers, de tous travaux publics ou privés de bâtiment et de génie civil ;

- L'achat, l'importation, la vente et la distribution, par tous moyens, de matériaux de construction et de génie civil.

- La fabrication, le stockage et la commercialisation de tous produits finis, semi-finis et matières, premières se rapportant directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées ;

- Nettoyage, l'intérieur, jardinage, gardiennage, sécurité.

- La réalisation sur ces terrains de toutes opérations de lotissement, y édifier toute constructions affectées à l'habitation ou à usage commercial, professionnel

Artisanal ou Administratif.

- L'Assainissement, voirie et équipement divers, adduction d'eau potable, petite et moyenne hydraulique ;

- La conception, l'élaboration, l'étude et la promotion de tous objets à caractère technique, économique, financier, industriel, commercial, agricole, minier, touristique et maritime ;

- La participation dans toutes opérations commerciales, industrielles et agricoles soit directement ou indirectement par voie de création de sociétés nouvelles d'apports, commandites, souscriptions ou achats de titres sociaux, fusion alliances ;

- Import-export ;

- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un des objets ci-dessus désignés ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

SIEGE SOCIAL : Casablanca, 17 Place Charles Nicoles Etage 7 Bureau N° 2.

LA D U R E E : est fixée à 99 ans à compter de la date de sa constitution définitive, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux présents statuts.

LE CAPITAL SOCIAL est fixé à la somme de Cent Mille Dirhams (100.000,00 DHS) souscrits par Mr Zakaria KACEN :

100.000 Dirhams

GERANCE : assurée par Monsieur Zakaria KACEN Gérant Unique pour une durée illimitée.

ANNEE SOCIALE : du 01/01 au 31/12 de chaque année.

BENEFICES : 5% pour constituer la réserve légale ;

II) LE dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 05/11/2020 sous le N° 752901.

III) La société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca le 05.11.2020 sous le N° 478787.

Pour extrait et mention
Maître Bouchaib YAFIT

ESSILOR MANAGEMENT
NORTH & WEST AFRICA

Société à responsabilité limitée, au capital de 1 500 000 dirhams
Siège social : 133 Lotissement Sindibad - Ain Diab - Casablanca
RC N° 287265
IF n° 14450677

Aux termes des décisions de l'associé unique du 25 septembre 2020, l'associé unique a décidé, avec effet à compter de la date de la décision, de :

- Transférer le siège social de la Société actuellement situé au 133 Lotissement Sindibad - Ain Diab - Casablanca, au Hangar n°25, 2 Allée des Hibiscus de la première

tranche du parc d'activités Oukacha, Ain Sebaâ - Casablanca - Modifier l'article 3 des statuts de la Société qui sera désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 3 - SIEGE SOCIAL Le siège social de la Société est établi : Hangar n°25, 2 Allée des Hibiscus de la première tranche du parc d'activités Oukacha, Ain Sebaâ - Casablanca.

Il pourra être transféré en tout autre lieu en vertu d'une décision de l'associé unique ».

Le dépôt légal a été effectué auprès du Secrétaire-greffé du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro 752725 en date du 04/11/2020.

CONSTITUTION D'une société à responsabilité limitée

Aux termes d'un acte s.s.p en date à Casablanca du 16/09/2020

report à nouveau ,pour le porter de 100 000,00 Dhs à 1000000,00 Dhs (Un Million Dirhams).

APPORTS :
Mr. El Makroud Azeddine décide la libération intégrale de 9000 (Neuf Mille) parts sociales et apporte à la société les apports en numéraire à savoir :

• Mr. El Makroud Azeddine 900 000,00 DHS
TOTAL 900 000,00 DHS

CAPITAL SOCIAL :
Le capital social s'élève à 1 000 000,00 Dhs (Un Millions dhs), il est divisé en 10 000 (Dix Mille) parts sociales de 100,00 Dhs chacune et attribuées comme suit :

• Mr. EL MAKROUD AZEDDINE 1 000 000,00 DHS

TOTAL 1 000 000,00 DHS

2 - DEPOT LEGAL :
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Inezgane le 05/11/2020 sous le N°919.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la Région de Casablanca-Settat
Commune de Casablanca
Préfecture d'Ain Chock
Arrondissement d'Ain Chock
Direction Générale des Services de l'Arrondissement
Division des Affaires Economique

Avis d'enquête
commodo incommodo

Le président avise le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux. Cette enquête concerne la demande déposée par :

DELTA SPICES.
Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité : Conditionnement produits alimentaires.

Au local situé à :
حي مولاي عبد الله زقة 53 رقم المحل التجاري 51 عين الشق عمالة عين الشق مقاطعة عين الشق

Un registre des observations est mis à la disposition du public au service économique.

COGERANT
MR. ZAKARIA BRICHA

« BOX COM » SARL
Société à responsabilité limitée, au capital de 300.000,00 dirhams

Siège social : Technopark, Route de Nouaceur, Angle R.S 114 et CT 1029, 4ème étage bureau 433, Casablanca

Registre de Commerce de Casablanca : 294.269

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire.

Aux termes des décisions de l'associé unique du 25 septembre 2020, l'associé unique a décidé, avec effet à compter de la date de la décision, de :

1) Constatation de la cession de neuf cents quatre vingt dix (990) parts sociales de Mlle HASNAA ADNANE ;

2) La Refonte des statuts de la société suite à cette cession de parts sociale.

3) Signature Sociale : La société sera toujours engagée par la signature conjointe des Cogérantes Mme Salwa LHACHIMI et Mme Imane ADNANE.

Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 11.11.2020, sous le n°: 753652. Pour extrait et mention
Les Cogérantes

ABDOU ALIMENTATION - Sarl d'Associé Unique
Société à responsabilité limitée d'Associé Unique, au capital de 100.000,00 DH

Siège social :
117 Rue Ibnou Mounir
Résidence Azzarka, 1er Etage
N°2 Maarif -Casablanca -

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
à responsabilité limitée
d'associé unique

Aux termes d'un acte s.s.p en date à Casablanca du 16/09/2020

ALIMENTATION Sarl d'associé Unique

OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
- Achat vente et commercialisation de tous genres de produits alimentaires ;

SIEGE SOCIAL : 117 Rue Ibnou Mounir Résidence Azzarka, 1er Etage N°2 Maarif - Casablanca.

DUREE : 99 années consécutives à dater de sa constitution

CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à : 100.000,00 (Cent mille) Dirhams, toutes incluses et toutes souscrites et libérées entièrement en numéraire par l'associé unique Monsieur ABDERRAZZAK IDOIHMAN.

GERANCE DE LA SOCIETE : La société est gérée par Monsieur ABDERRAZZAK IDOIHMAN, pour une durée illimitée.

SIGNATURE SOCIALE : La société est engagée par la signature unique de Monsieur ABDERRAZZAK IDOIHMAN.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre

II) Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de commerce de Casablanca, sous le numéro: 753584 en date du 11/11/2020, et la société immatriculée au registre de commerce sous le N°479 389.

SOCIETE
« IMMO IS2E »
S.A.R.L A.U

Au capital social de 10.000,00 DH
Siège Social :

13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence Les Alpes, 1er Etage, N°8, Quartier Maarif- Casablanca

CONSTITUTION D'une société à responsabilité limitée à associé unique

En date à Casablanca du 22/10/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « IMMO IS2E » S.A.R.L.A.U

Objet : La société a pour objet :
- La location, l'acquisition de tous biens meubles ou immeubles ;

- La gestion locative de tous biens meubles ou immeubles ;

- Et plus généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, commerciales, industrielles ou financières, se rattachent directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles en faciliter la réalisation.

Siège Social : Casablanca - 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence Les Alpes, 1er Etage, n° 8, Quartier Maarif.

DUREE : La durée de la société a été fixée à 99 ANNEES à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce.

Capital Social : Le capital social de la société est fixé à Dix Mille Dirhams (10.000,00DH). Il est divisé en Cent Parts (100) parts sociales de cent (100) dirhams chacune, numérotées de 1 à 100 et attribuées à l'associé unique.

La société « IMMO IS2E » : 100 parts sociales

Total : 100 parts sociales
GERANCE : Monsieur Abdellah MELAHFI, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

La société sera, en conséquence, valablement engagée pour tous les actes et opérations la concernant par la signature dudit gérant.

Année Sociale : l'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 11 Novembre 2020, sous le numéro 753611

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
à responsabilité limitée d'associé unique

Aux termes d'un acte s.s.p en date à Casablanca du 1

Jeux de lettres, l'autre victime collatérale de l'évolution technologique

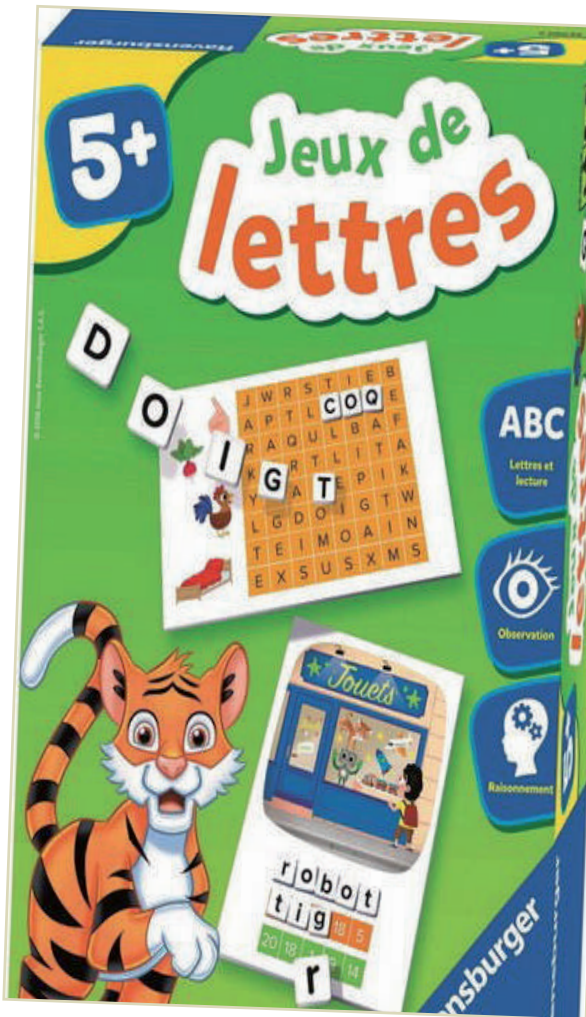
On flaire souvent chez les jeux de lettres des parfums particuliers. Mais pourtant, les uns n'y voient qu'une lessive des méninges, tandis que d'autres en sont épris et les mettent sur un piédestal, mais d'aucuns ne sauraient dire qu'ils sont bien portants, a fortiori qu'ils sont de nos jours atteints d'une forte déliquescence due à la "mort douce" du papier.

■ Par : Saad BOUZROU-MAP

Les adeptes au Maroc du "c'était mieux avant", en particulier dans le domaine des arts et des lettres, se rappelleront vraisemblablement d'"Apostrophes", sans doute le meilleur rendez-vous littéraire de son temps de la télévision française et qui avait consacré en 1981 une émission aux jeux de lettres en invitant une palette d'intellectuels bien trempés dans ce domaine.

À l'époque, Bernard Pivot, animateur mythique de l'émission, accueillit l'un des plus célèbres verbi-crucistes en France, Max Favalelli, devant qui les invités eurent les yeux de Chimène quand il évoqua les origines des mots croisés; ancêtres des mots fléchés; et les déconvenues qui ont entravé leur naissance, grâce à Arthur Wynne, à qui il eut fallu attendre jusqu'en 1913 pour que la première grille soit publiée dans la rubrique "Fun" de "New York Times".

Cette petite plongée dans le passé ne leur fera pas boire seulement du "petit lait" en se remémorant les années de gloire littéraire, tant et si bien que ce genre de sports cérébraux, qui comprennent aussi et entres autres le Scrabble, a aujourd'hui subi, dans bien de contrées, beaucoup de déboires.



L'"expropriation" de leurs territoires par les empires technologiques est telle que les cafés, véritables tanières des cruciverbistes les plus confirmés, sont devenus, pour la plupart, jonchés de personnes coites et bouches cousues devant leurs téléphones ou bouche bée face à un match de foot.

Néanmoins, savoir pourquoi certaines gens s'intéressent toujours, avec autant de vigueur et d'énergie à remplir une, deux ou trois grilles de suite de mots fléchés ou croisés ou encore faire une partie de Scrabble au milieu de la désaffection quasi-totale de la société, vaut un bon détour.

L'un de ces "addicts" aux jeux de lettres est un professeur de littérature anglaise à la retraite qui s'appelle Mohamed. Approché par la MAP, ce moustachu de 63 ans est connu dans les cafés d'Avenue Allal Ben Abdellah de Rabat pour être un vieux routier des grilles.

Il raconte, le visage glabre, qu'il a goûté au plaisir des jeux de lettres depuis ses années à la faculté. "Mes études littéraires m'avaient encouragé à m'intéresser à ce genre d'activités culturelles pour enrichir davantage mon vocabulaire et mon savoir au niveau linguistique et phonétique".

Interrogé sur le secret de l'intérêt toujours vivace qu'il éprouve pour ce genre d'activités cognitives, il répond sans faire dans la dentelle que "remplir

une grille de mots fléchés ou autres me donne un plaisir et une satisfaction énormes. C'est un passe-temps intéressant qui m'aide non pas à tuer le temps mais, au contraire, à le remplir".

Un grand bémol cependant. Ce genre de "sport" requiert selon lui "un bagage culturel assez important pour le pratiquer régulièrement", mais cela vaut la peine, étant donné qu'"il rajeunit les neurones du cerveau et permet de prévenir l'Alzheimer d'après des recherches scientifiques publiées récemment".

Tout le monde en connaît de près ou de loin de ces grands amateurs des jeux de lettres en français ou en arabe. Encore faut-il connaître qu'ils changent de timbre pour une raison ou une autre et se font de plus en plus rares parce qu'ils meurent et la vie n'en produit plus comme avant.

L'on peut répéter que le principal grief de l'évolution technologique et de la circulation nec plus ultra des informations gît dans l'incapacité des gens à maintenir un juste équilibre entre les percées scientifiques du présent, avec ce qu'elles ont charrié d'avantageux pour le développement technique, et le passé, qu'est une véritable mine de bonnes pratiques essentielles pour la bonne marche physique et intellectuelle, grâce notamment aux jeux de lettres. Mais l'on y peut rien sans le concours et la volonté de tous.

Le duel avec Microsoft commence

Sony dégage sa PlayStation 5



La bataille entre Sony et Microsoft est entrée dans sa phase décisive jeudi avec le lancement par le japonais de sa nouvelle console PlayStation 5, deux jours après la sortie de la Xbox Series de son rival américain.

Contrairement à Microsoft, qui avait misé sur un lancement mondial unique, Sony mettra en vente sa console en deux temps: Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Corée du Sud, Etats-Unis, Canada et Mexique étant servis dès ce jeudi, quand le reste du monde, et notamment l'Europe, devra attendre le 19 novembre.

Pandémie oblige, les achats se faisaient obligatoirement en ligne, Sony ayant prévenu qu'aucune console ne serait vendue en magasin les jours de lancement.

Dans un magasin de Sydney (Australie), seuls une poignée de clients ayant réussi à pré-réserver en ligne venaient récupérer leur achat jeudi matin, a constaté l'AFP sur place. "Avec le Covid, j'imagine que les gens ne voulaient pas s'attrouper dans les magasins", remarquait Theo Pasialis, venu chercher sa PlayStation 5. "En plus il n'y avait pas assez de stock pour tout le monde".

La demande, dopée par les modes de vies plus casaniers avec la crise sanitaire, s'annonce forte, et les exemplaires disponibles en précommande ont été épuisés en un temps record. Les analystes estiment qu'il sera très difficile de

se procurer une nouvelle console avant 2021.

Comme sa concurrente américaine, la PlayStation 5 sera disponible en deux versions: une "premium" dont Sony a aligné le prix sur la Xbox Series X, à 499 dollars, et une "édition numérique" aussi puissante mais dépourvue de lecteur de disque, à 399 dollars, 100 de plus que la Xbox Series S.

Ces versions numériques, ne permettant de jouer qu'à des jeux téléchargés, sont une mine d'or pour les deux fabricants pour compenser la faiblesse de leurs marges sur les ventes de consoles. Ils peuvent ainsi contrôler les prix des jeux, éliminant les coûts de fabrication et de distribution des disques tout en empêchant les reventes sur le marché de l'occasion.

Les machines des deux géants ayant des performances globalement équivalentes, le japonais comptera surtout pour se démarquer sur des jeux très attendus comme "Spider-man: Miles Morales", "Ratchet & Clank: Rift Apart" ou "Horizon: Forbidden West", dont certains ne sont cependant pas attendus avant plusieurs mois.

Ces jeux sont développés par des studios rachetés par Sony, une manière pour le constructeur de s'assurer le développement de titres exclusifs pour sa console et de garantir ses profits sur les ventes. Le japonais possède ainsi 14 studios à l'heure actuelle.

Sony, dont le jeu vidéo représente envi-

ron un tiers des ventes, tentera de rééditer avec cette génération de consoles, la neuvième de l'histoire du jeu vidéo, sa performance de la PlayStation 4, sortie en 2013, qui s'était deux fois mieux vendue que la Xbox One dans le monde.

"Avec la PS4, Sony a absolument tué le jeu", résume Serkan Toto, analyste de la firme Kantan Games à Tokyo. "Il va vouloir mettre le paquet sur le marché occidental pour s'assurer de maintenir cet écart" avec Microsoft, déclare-t-il à l'AFP.

Depuis quelques années, Sony délaisse en effet l'archipel nippon, où le marché du jeu sur console, considérablement rétréci ces dernières années, est dominé par Nintendo. Sony n'y a vendu que 8% de ses PS4.

Recentrant sa stratégie sur le marché américain, seul territoire où son concurrent Microsoft n'est pas complètement distancé, il a déménagé en 2016 les opérations de la PlayStation de Tokyo à la Californie, et unifié son processus de décision et de production, sous la houlette de ses équipes américaines.

Selon la plupart des analystes, Sony devrait encore dépasser son concurrent américain en nombre de consoles vendues. Cependant à long terme, Microsoft pourrait rattraper son retard sur son grand rival grâce à sa stratégie plus axée vers le jeu par abonnement et en streaming.

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم سيدي سليمان
المجلس الإقليمي لسليمان
مصلحة الموارد البشرية والشؤون القانونية
عدد.....قم.م.ب.ش.ق.

قرار لرئيس المجلس الإقليمي لسليمان بإجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020

إن رئيس المجلس الإقليمي،

- بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية، كما وقع تغييره و تتميمه؛
- وعلى المرسوم رقم 401.67 الصادر بتاريخ 13 ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية حسب ما وقع تغييره و تتميمه؛
- وعلى المرسوم رقم 2.04.403 الصادر بتاريخ 29 شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) المتعلق بتحديد شروط ترقى موظفي الدولة في الدرجة أو الإطار حسب ما وقع تغييره و تتميمه؛
- وبناء على الأنظمة الأساسية الخاصة والمشاركة بين الوزارات.
- وبناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 16/2020 بتاريخ 7 أكتوبر 2020 والمتعلق بتنظيم مباريات التوظيف والامتحانات الكفاءة المهنية.

قرر ما يلي

المادة الأولى: يجرى بالمجلس الإقليمي لسليمان، امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 وذلك وفق الجدول المرفق بهذا القرار.
ويحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.
المادة الثانية: يشارك في الامتحان الموظفون المنتمون إلى الميزانية الإقليمية لسليمان المتوفرون على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة بهذه الصفة إلى غاية 31 دجنبر 2020.
المادة الثالثة: يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى المصالح المختصة بإقليم سيدي سليمان تحت إشراف السلم الإداري في الأجل المحدد بالجدول رفقته.

درجة المرشحين لاجتياز امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020	من أجل لوج درجة	نسبة الحصى	عدد المناصب الممتعن لأجلها	آخر أجل لقبول الترشيحات	ساعة و تاريخ إجراء الاختبار الشفوي
متصرف مساعد لوزارة الداخلية	متصرف لوزارة الداخلية	13%	1	10 نونبر 2020	27 نونبر 2020 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	13%	1		
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	13%	1		
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	13%	1	18 دجنبر 2020	31 دجنبر 2020 على الساعة صباحا
محرر من الدرجة الثانية	محرر من الدرجة الأولى	13%	1		
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الأولى	13%	1		
تقني من الدرجة الثالثة	تقني من الدرجة الثانية	13%	1		

Présidence de la CAF Qui sont les concurrents d'Ahmad Ahmad?

« L'actuel président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, va se porter candidat à sa propre succession. En effet, le Malgache, qui avait été élu à la tête de la CAF le 17 mars 2017 après avoir battu Issa Hayatou (34 voix contre 20), mettant fin à plus de 28 ans de règne de ce dernier, a confirmé la nouvelle de sa candidature pour un second mandat le 28 octobre 2020, par le biais d'une interview donnée à la BBC et à Jeune Afrique : »



■ Oussama Zidouh

« La CAF a beaucoup changé depuis 4 ans. Je suis fier du travail accompli par mon équipe. Qu'elle soit remerciée, ainsi que les soutiens du football en Afrique et au-delà. Après réflexion et consultation, j'ai décidé de me représenter ».

Cependant, Ahmad Ahmad devra faire face à une rude concurrence. L'ancien président de la Fédération ivoirienne de football, Jacques Anouma, se porte également candidat : « La FIF a décidé d'accorder son parrainage à M. Jacques Anouma pour l'élection à la présidence de la CAF prévue en mars 2021. La FIF souhaite à M. Jacques Anouma plein succès »,

peut-on lire dans le communiqué. On retrouve également le Sud-Africain Patrice Motsepe, l'actuel président de Mamelodi Sundowns et 13e fortune du continent, s'est également porté candidat à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF). Il est fortement soutenu par de nombreux pays africains dont le Nigéria, le Botswana et la Sierra Leone. Par

ailleurs, le président de la Fédération Nigérienne, Amaju Pinnick, n'a pas hésité à mettre en avant les qualités du principal concerné :

« Il a des qualités plus supérieures que moi. Il ne s'agit pas de moi, mais de football africain. Si vous avez quelqu'un avec des qualités supérieures, vous devez apprendre de lui et faire la queue derrière lui et attendre votre temps », a-t-il déclaré à la BBC Afrique.

La présidente de la FA de la Sierra Leone, Isha Johansen, s'est aussi exprimé à ce sujet : « La clé d'une gouvernance réussie commence à partir du moment où les bonnes personnes sont placées aux bons postes. Le football africain et le continent africain doivent être sur la plate-forme mondiale pour les bonnes raisons ».

Finalement, le 4ème candidat n'est autre qu' Ahmed Yahya, le président de la Fédération de Mauritanie a confirmé sa candidature à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF), le 9 novembre 2020 : « Soucieux de promouvoir le football africain et au terme d'une profonde réflexion et d'amples concertations, j'ai décidé de présenter ma candidature, » avait-il annoncé.

Officiel : Fouzi Lekjaa vise plus haut que la CAF !



Le président de la Fédération royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, a officiellement présenté sa candidature au conseil de la Fédération internationale de football (FIFA).

En effet, la Fédération Royale Marocaine de Football a publié un communiqué sur son site dans lequel la FRMF révèle que cette candidature intervient en vue de la prochaine Assemblée générale de la Confédération africaine de football (CAF) prévue à Rabat le 12 Mars prochain.

Fouzi Lekjaa est le premier marocain de l'histoire du Royaume qui se présente comme candidat au sein de l'instance dirigeante du football mondial.

Pour rappel, M. Lekjaa, qui a été élu au sein du comité exécutif de la CAF en 2017 avant d'être promu, en 2019, deuxième vice-président de la confédération, occupe également d'autres fonctions au sein des instances et commissions du football mondial et continental, il est président de la commission des finances de la CAF et vice-président de la commission d'organisation des compétitions inter-clubs et de la gestion du système d'octroi des licences de clubs au sein de la CAF, en plus de siéger à la commission de gouvernance de la FIFA.

Parmi les concurrents de Lekjaa, on retrouve Kheïreddine Zetchi, le président de la Fédération algérienne de football a également décidé de se présenter comme candidat au conseil de la FIFA, tout comme l'Equato-Guinéen Gustavo Ndong.

O.Z

Golf : DeChambeau, Woods, McIlroy au défi inédit d'un Masters « d'automne » à Augusta

Tiger Woods conservera-t-il son titre? La révolution Bryson DeChambeau se confirmera-t-elle? Rory McIlroy revêtira-t-il enfin la veste verte? Le Masters d'Augusta 2020, qui débute jeudi à huis clos, constituera l'épilogue d'une saison grandement bouleversée par le Covid-19.

Habituellement, le plus traditionnel des quatre tournois du Grand Chelem, avec ses arbres de plus de 160 ans et ses trous portant le nom de plantes ou d'arbustes est le premier du calendrier, en avril. C'est donc avec sept mois de retard qu'il se disputera, dans le même silence qui accompagne les joueurs sur le circuit PGA depuis sa reprise en juin.

"Ce sera une semaine qu'on ne vivra probablement qu'une fois dans une vie. Je ne sais pas à quoi m'attendre", a confié le vétéran Phil Mickelson, triple vainqueur du Masters.

Pas de quoi altérer l'enthousiasme de Bryson DeChambeau, dont la démonstration de force à l'US Open appelle confirmation et qui compte bien encore user de sa toute puissance.

"Je me sens mieux chaque jour. Je frappe plus fort qu'à l'US Open et j'essaie cette semaine un driver qui pourrait m'aider à envoyer la balle encore un peu plus loin", a prévenu le 6e mondial, âgé de 27 ans.

DeChambeau, dont le régime surprotéiné durant l'interruption de la saison au printemps visait à lui permettre de gagner en muscles, en a récolté les fruits en septembre à l'US Open, son premier sacre Majeur. Ses

coups ont atterri bien plus loin que ceux des autres, certes souvent dans le rough (herbes hautes), mais il a parfaitement su s'en dépêtrer, parvenant in fine à très bien putter.

A Augusta, où il n'a jamais fini parmi les 20 premiers en trois participations, cette dernière condition devra être respectée. "Je peux frapper aussi loin que je veux, il faudra ensuite bien putter parce que c'est ça qui compte à la fin", a concédé celui qui a tout de même l'impression d'avoir "emprunté une voie" lui "ayant permis d'avoir un avantage sur tout le monde".

Le numéro 1 mondial Dustin Johnson, de retour après avoir contracté le Covid-19, et le Nord-Irlandais Rory McIlroy font partie de ceux qui observent attentivement le swing de DeChambeau, lequel est persuadé qu'"ils en constatent les bienfaits".

"Bryson, Rory, Dustin et ceux qui peuvent frapper fort auront un avantage en atteignant ces distances. Mais il pourrait y avoir du vent et faire assez froid, le temps sera plus imprévisible. On peut avoir une surprise", a rappelé Mickelson.

Pas de quoi intimider McIlroy: "J'ai l'impression d'avoir joué à Augusta dans la plupart des conditions, par 4 degrés, par 25, 30, par des températures modérées... Donc suffisamment de fois pour savoir à quoi m'attendre."

L'ancien N.1 mondial, sacré dans les trois autres Majeurs, vise le seul qui manque à son palmarès, pour intégrer ce club fermé dans lequel se trouvent Jack



Nicklaus, Gary Player, Gene Sarazen, Ben Hogan et... Tiger Woods.

Le "Tigre", qui tentera d'égaliser le record de six sacres de Nicklaus à Augusta, a aussi ses repères sur ce parcours où il a réussi un fantastique comeback il y a 19 mois, en décrochant son 15e Grand Chelem, onze ans après le précédent et après plusieurs opérations du dos.

"Je suis en terrain connu, le parcours sera peut-être juste un peu plus mou, donc un peu plus long", a fait observer la star, loin de son meilleur niveau en cette année pas comme les autres. "Je n'ai pas beaucoup joué. Six tournois. Je n'ai pas pu rassembler toutes les pièces.

J'espère le faire cette semaine."

La seule évolution que Woods constate aux Masters, avec satisfaction, c'est le déclin d'un environnement où le racisme a longtemps prévalu, notant l'admission de Noirs mais aussi de femmes parmi ses membres. Et ce avant la mort de George Floyd à l'origine du mouvement Black Lives Matter.

"Augusta est comme n'importe quelle autre partie du monde. Ça a changé. Nous avons des membres issus des minorités maintenant. C'est plus diversifié. Comme tout, ça évolue et j'en suis sûr, ça va continuer", a-t-il conclu.



Officiel : Al Ahly présente Badr Banoun

Le club égyptien d'Al Ahly s'est attaché les services du défenseur international marocain et capitaine du Raja de Casablanca, Badr Banoun, pour les quatre prochaines années, a annoncé la formation caïrote mercredi.

Le comité des transferts de la formation

égyptienne a finalisé toutes les procédures administratives relatives à ce dossier, a précisé Al Ahly sur son site web officiel.

Le Raja de Casablanca percevra 2 millions de dollars US tandis que Banoun bénéficiera d'un salaire de 800.000 dol-

lars la première année, avec 100.000 dollars additionnels chaque nouvelle saison.

Avec ce transfert, Badr Banoun (26 ans) est désormais le défenseur le plus cher de l'histoire du championnat marocain.

La valeur de l'information a été rehaussé à travers la SNRT

Les circonstances liées à la Covid-19 ont réconcilié le citoyen avec le champ audiovisuel

Les circonstances liées à la crise sanitaire de la Covid-19 ont permis une sorte de réconciliation entre le citoyen et le champ audiovisuel national, a indiqué, mercredi à Rabat, le ministre de la culture, de la jeunesse et des sports, Othman El Ferdaous. Lors de la réunion de la commission de contrôle des finances publiques à la Chambre des représentants, consacrée à la présentation d'un exposé sur la Société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT) et la Société d'études et de réalisations audiovisuelles (SOREAD 2M), M. El Ferdaous a relevé que dans le contexte de cette crise, la valeur de l'information exacte qui va à l'adresse au citoyen a été revue à la hausse à travers la SNRT.

Le ministre a estimé que cette crise sociale et économique constitue une opportunité pour le gouvernement de mettre en œuvre un certain nombre de réformes structurelles, notant que ces dernières comprennent, notamment, la réforme des établissements et des entreprises publiques. Pour sa part, le président directeur général de la SNRT, Fayçal Laaraichi, a mis en avant le développement continu de l'audience des chaînes publiques, totalisant aujourd'hui 51,5%, tout en rejetant la promotion d'une image stéréotypée et erronée des médias publics marocains qui restent forts et occupent une place importante dans le monde arabe et le monde. Il a aussi passé en revue le double effort déployé par le personnel de la SNRT, dont le nombre est passé d'environ 2.250 en 2000 à 2.000 salariés, soulignant que malgré la diminution des ressources humaines, la diffusion est passée de 6.500 heures au niveau de la télévision à 30.000 heures aujourd'hui. Et de poursuivre que la Société a enregistré aussi une présence institutionnelle via son portail numérique et son site électronique. Pour soutenir sa stratégie numérique, la SNRT a créé une structure dédiée à la mise en œuvre de ses projets numériques (solutions numériques), offrant l'appui et l'accompagnement nécessaires pour assurer une présence électronique unique et innovante, a-t-il dit.



Selon M. Laaraichi, il est prévu, dans le cadre des futurs projets de la Société, le lancement de la chaîne "Arryadia Li Chabab" qui est considérée comme l'un des projets permettant aux médias publics de fournir un service aux jeunes. De son côté, le directeur général de la société SOREAD 2M, Salim Cheikh a indiqué que la chaîne a joué un ensemble de rôles au cours de la période de la crise sanitaire, portant essentiellement sur la définition de la pandémie, l'interaction avec les questions et les préoccupations des citoyens ainsi que sur le suivi de l'interaction positive avec les procédures des autorités gouvernementales et publiques. Ainsi, la chaîne diffuse quotidiennement de 20 à 30 capsules de sensibilisation liées à la pandémie de Covid-19, qu'elles soient émises par le ministère de la Santé ou par d'autres organismes, tout en informant l'opinion publique sur les principales nouveautés et orientations institutionnelles ainsi que sur les décisions publiques en relation avec la gestion de la pandémie, a relevé M. Cheikh. Et d'ajouter que l'effort fourni tout au long de ces derniers mois portera ses fruits, dans la mesure où il est prévu que l'audience de la chaîne, qui est passée de 22% à 33% en 2019, connaisse une hausse significative en 2020, notant que la performance de la chaîne a conservé sa tendance haussière malgré la réduction des ressources humaines.

La Radio est-elle atteinte du «syndrome des vues» ?

■ Par : Anouar AFAJDAR-MAP

Tout le monde attendait le début de la diffusion. Elle était connue par la célèbre phrase "Au signal, il sera (telle heure)", suivie d'une fameuse musique et puis "Ici Rabat, la Radio du Royaume du Maroc". Que devient la Radio ? S'est-elle défaite de son ADN vocal à la recherche des vues et d'une audience plus large ? Est-elle, après la musique, atteinte du "syndrome des vues" ?

Pour les amoureux de langues et de musiques soutenues, la Radio constituait le lieu de rencontre et le théâtre incontournable d'informations. Chacun avait son journaliste de prédilection qu'il aime entendre chaque jour. A force, il le reconnaît par cœur, seulement, à travers sa voix. Une manière particulière de prononcer peut, toutefois, lui faciliter la tâche ! Et le reste... Mystère.

Personne n'avait la moindre idée de ce qui se passait lors de la diffusion. Qui sont les visages qui se cachent derrière ses belles cordes vocales ? Comment sont-ils assis ? Que portent-ils ? Aucune idée.

En termes de linguistique, il n'y avait que le verbal et le para-verbal qui comptaient. Le non-verbal, personne n'en savait rien.

Dans ce sens, le professeur de Linguistique et de Sémiotique à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Meknès, M. Anwar Benmsila, a qualifié la Radio de "fondamentale-

ment auditive" et la voix de "c'est ce qu'il y a de profond chez l'être humain".

"Or, explique-t-il à la MAP, l'image altère la spécificité de la Radio, et en diminue la profondeur et le mystère propre".

Sans oublier l'importance de l'image et du Net, d'où l'ouverture de la Radio à ces deux dimensions, l'universitaire s'est ensuite posé la question quant à sa capacité à s'ouvrir en proposant d'autres éléments visuels à part les visages. En tous cas, pas de nos jours, où ce média linéaire a carrément changé de dimension, au point que certains l'appellent désormais "Radio télévisée".

Ainsi, pratiquement, tous les animateurs et présentateurs ont opté pour cette nouvelle mode. Chacun son style, chacun ses thématiques, mais tout le monde les connaît. Ce qu'ils font et comment le font-ils n'a désormais rien de mystérieux. Et parfois, si ce n'est dans la plupart des cas, ils sont "vus" plus que ceux qui font de la télévision. C'est le secret d'Internet et des réseaux sociaux. Toutefois, certaines Radios se sont même lancées dans des projets de Web TV ou carrément transformées en chaînes de télévision par satellite. Dans ce domaine, les exemples sont très nombreux.

Des émissions destinées aux jeunes, d'autres aux moins jeunes, des débats, des chroniques et même des JT, la Radio touche désormais à tous les domaines et elle le fait bien à sa manière. Un décor bien mis en place, des sujets puisés dans le quotidien des internautes et, parfois, des invités



polémiques. En des termes plus en vogue: qui font le buzz !

Donnent-ils à ceux qui n'avaient pas le temps de suivre une émission pendant sa diffusion en direct sur la Radio ou aux "procrastinateurs radiophoniques", la chance de se rattraper ? Bien effectivement. Mais personne ne peut nier que l'objectif ultime est la recherche d'une audience plus large et des "views". Et c'est bien légitime.

C'est bel et bien l'avis de l'animateur, Imad Kotbi qui affirme que la Radio filmée permet d'avoir de l'audience supplémentaire.

"On a vocation à aller chercher nos auditeurs et les

internautes sur leurs territoires de consommation et ceux qui ne le font pas se condamnent à disparaître", a-t-il lancé.

L'animateur de l'émission, "The Kotbi Tonight" a indiqué également que cette nouvelle mode permet de revivre des émissions en vidéo grâce notamment aux podcasts.

Alors que la radio filmée faisait et continue de faire un peu polémique, ses détracteurs refusant de voir le vocal se transformer en audiovisuel, le recours à ce mode de diffusion est maintenant entré dans les mœurs médiatiques, grâce aux réseaux sociaux. Et si un jour, une télévision sans image voyait le jour ?

Cultural Foundation
المجمع الثقافي



Fouzia invitée de la Fondation culturelle Abou Dhabi

Une belle voix, puissante ! La chanteuse maroco-canadienne Fouzia Ouhya a livré, mercredi 11 novembre, un concert musical en ligne via Facebook de la Fondation culturelle Abou Dhabi, organisatrice de l'événement. Native de la ville blanche, Casablanca, la jeune chanteuse a brillé de mille feux dans les cieux de la scène artistique internationale en décrochant le premier prix de l'Unsigned Only, prestigieuse compétition de musique tenue chaque année à Nashville, dans le Tennessee (Etats-

Unis). Au fil des années, Fouzia, son nom de scène, a confirmé son timbre de voix en chantant des titres à succès entre autres "You Don't Even Know Me", "This Mountain" et bien d'autres. La chanteuse compte à son actif plusieurs prix et consécration dont la deuxième place du programme de mentorat des artistes émergents (Emerging Artist Mentorship Program) de l'Allée des célébrités canadiennes et le grand prix du concours de musique Unsigned Only de Nashville.

Entretien avec Narjiss Amiri

L'art de vivre et les clefs pour devenir conscient du monde

« Narjiss Amiri, est une actrice très cultivée. Une actrice très active. Qui aime le théâtre, le cinéma. Déjà dans sa poche, une licence professionnelle théâtre et art de la scène. Un autre diplôme Professional acting (bolyongo théâtre school). Elle a joué des rôles très forts dans le théâtre de Nabil Lahlou. Ce qui a montré sa force de jeu en tant qu'une comédienne de talent. Pour le cinéma, elle a pu accrocher le premier rôle dans le film « Doah » du réalisateur norvégien Farzad Samsami. Elle a joué aussi dans le film « La cause » du réalisateur marocain Hassan Benjelloun, dans le film « Aucune fleur pour Hanane » du réalisateur marocain Saïd khelaf et dans le film « Les femmes du pavillon » du réalisateur marocain Mohamed Nadif.

Narjiss Amiri est Animatrice des ateliers théâtre à la médiathèque de l'institut français (Ville de Kenitra).

Voici une interview avec elle. Bonne lecture. »

■ Par Nouredine Mhakkak

Que représentent les Arts et les Lettres pour vous ?

-L'art pour moi c'est un style de vie. Une raison de vivre aussi. L'art pour moi c'est une solution pour des problèmes réels ou imaginés, ou bien c'est une façon de survivre, une façon de dépasser les obstacles de la vie, de surmonter tout ce qui douleur. L'art pour moi c'est une manière de regarder et voir le monde autrement.

L'art nous donne des clefs pour devenir de plus en plus conscient du monde qui nous entoure oui c'est vrai mais pour moi c'est aussi mon échappatoire mon petit jardin secret ou j'oublie la vie réelle les engagements les angoisses.

Que représente l'écriture pour vous ?

- Je ne suis pas vraiment douée pour l'écriture, mais c'est ma façon de lâcher prise une thérapie. L'écriture, ça reste un truc modeste que je garde pour moi seulement.

Parfois je partage timidement quelques poèmes avec mes amis. J'aime tellement la poésie dans la vie et dans les mots.

Parlez-nous des villes que vous avez visitées et qui ont laissé une remarquable trace dans votre parcours artistique.

-la ville d'Asilah. Une ville qui m'a beaucoup inspiré. Enfant, je passais mes vacances à Asilah, et chaque année j'allais à un atelier de peinture ou j'avais appris à aimer les cours déjà. Asilah c'est une ville d'art pendant le festival y avait des expositions de la musique, du théâtre, des conférences. J'ai vécu ça à l'âge de sept.

J'assistais déjà à des conférences et c'est là où j'avais décidé de faire ce métier, le métier d'être un artiste qui fait l'art du spectacle.

Et c'est là-bas ou j'ai rencontré le grand peintre Ahmed Ben Yesséf. Je lisais son nom sur les tableaux à la galerie du centre culturel, et un jour, il nous a rendu visite à l'atelier « Peinture ». Nous étions que des enfants mais moi je l'avais reconnu, et il était content alors il a signé mon tableau et je l'avais gardé.

Parlez-nous des livres que vous avez déjà lus et qui ont marqué vos pensées.



-Mon livre préféré c'est (Abner Abounour) de l'écrivain Edmond Amran El Maleh. Je l'avais lu déjà à l'âge de vingt ans, mais je n'avais pas bien compris et j'ai pas réussi à faire une bonne analyse.

Alors j'avais décidé de le relire dernièrement comme si c'était une énigme que j'ai réussie finalement à résoudre.

Le deuxième livre, c'est une pièce de théâtre (dans la solitude des champs de coton) de Bernard-Marie Koltès, que j'espère interpréter prochainement.

- quels sont vos projets à venir ?

Notre nouveau spectacle est un monodrame intitulé « Histoire d'Hommes ». Un texte de Xavier Durringer, et la mise en scène est de Madame Yamina Benabou.

J'avais la chance de partager la scène avec ces deux grands hommes de théâtre et du cinéma.



HISTOIRES D'HOMMES de XAVIER DURRINGER



ATELIER THÉÂTRE BALZAC

INTERPRÉTATION : Nabil
SCÉNOGRAPHIE-COST
EN SCÈNE : Yamina BE

«Entrée en matière» : une première rétrospective consacrée à Fouad Bellamine

Le musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain organise à partir du 20 octobre 2020, une rétrospective de l'artiste Fouad Bellamine «Entrée en matière» retraçant 50 années de création artistique.

«C'est la première rétrospective jamais consacrée à un artiste marocain vivant. Une centaine d'œuvres essentielles provenant de musées internationaux et de collections particulières couvrent 50 années de création et restituent l'intégralité de son parcours artistique, jusqu'aux œuvres les plus récentes. », peut on lire dans un communiqué de la Fondation Nationale des Musées et le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain.

Le dispositif de l'exposition permet d'appréhender l'œuvre dans sa diversité, et donner du sens à l'approche sérieuse de l'artiste qui ne se réduit pas à une répétition ou à des variations sur le motif architectural parallélépipédique coiffé d'une demi sphère baptisé marabout. Pour beaucoup, ce motif-prétexte résume l'œuvre picturale de Fouad Bellamine, en lui conférant une dimension figurative et symbolique qui n'est pas dans le dessein de l'artiste.

Au fil du parcours de l'exposition, le regardeur peut découvrir que cette matrice est l'aboutissement d'une investigation spatiale qui a duré des décennies. Ce corpus d'œuvres s'inscrit dans le contexte de l'histoire du monde et de l'art, au cœur de sa sensibilité et de ses préoccupations métaphysiques et en lien avec son itinéraire personnel, fruit des rencontres et des opportunités qui l'ont façonné comme artiste.

Au fil d'un parcours chronologique, chaque étape de création met en concordance les œuvres de l'artiste avec ses rencontres et l'histoire du moment à travers photographies et documents et l'appui d'un dispositif textuel. Le cheminement s'organise schématiquement en six sections chronologiques.

L'exposition s'ouvre avec les œuvres de jeunesse, réalisées par Bellamine lors de sa période minimale des années 70 caractérisée par des petits et moyens formats à la gestuelle discrète. La déambulation nous conduit ensuite vers les travaux de la période parisienne, où se joue une dialectique de la gestuelle et de l'espace fondatrice de son œuvre. On suit alors la progression architecturale du motif à travers des toiles d'un expres-

sionnisme fougueux au chaos jouissif, ponctués par des moments expressionnistes dominés par le principe de silence où le motif se tient au bord de l'évanescence et de l'espace-temps.

Au cours de la déambulation, l'on peut croiser les chemins de traverse empruntés par l'artiste, ses digressions, les tableaux charnières.

C'est une Exposition organisée par la Fondation Nationale des Musées et le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, périodes constitutives de sa trajectoire. La progression se termine par une installation immersive visuelle et sonore dans un espace qui incarne en volumes l'univers plastique du peintre alimenté par sa mémoire de l'enfance dans le dédale des rues de la médina de Fès.

Sous la direction du comité curatorial, un catalogue sera publié aux éditions La Croisée des Chemins. L'ouvrage comporte, outre les illustrations, des essais de l'écrivain Fouad Laroui, du critique d'art Henri François Debailleux, un texte inédit du journaliste et critique d'art Gilles de Bure et un entretien avec l'écrivaine Latifa Serghini, souligne le musée.



Elle regroupe plusieurs acteurs de la chaîne du livre

« La lecture, acte de résistance » s'invite à Casablanca

La lecture, acte de résistance", initiative qui regroupe plusieurs acteurs de la chaîne du livre (éditeurs, lecteurs, auteurs, librairies, etc), s'est invitée, mercredi à Casablanca, après son lancement officiel lundi à Rabat, à l'initiative de l'Union professionnelle des éditeurs du Maroc (UPEM).

Cette opération, qui se poursuivra jusqu'au 20 décembre prochain avec le soutien du département de la Culture, a pour objectif de promouvoir la lecture auprès du plus grand nombre de Marocaines et de Marocains, dans toutes les régions du Royaume, et les intégrer, dans un mouvement solidaire et fraternel, dans la lutte pour sauver le livre.

"Nous espérons que le public va suivre cet événement pendant ces 45 jours sur les 38 librairies qui participent à cette initiative", a dit Abdelkader Retnani, éditeur et président de l'UPEM, dans une déclaration à la MAP lors de cette deuxième opération de lancement qui s'est déroulée à la librairie Carrefour des Livres à Casablanca, dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Il a fait savoir que ces librairies bénéficient d'un label pour qu'elles puissent avoir 100 nouvelles publications marocaines de l'année 2020, assurant que dans un élan de solidarité, "nous envoyons nos livres à 38 librairies sans les facturer, alors que Sochepress prend en charge l'acheminement de ces livres et la logistique".

M. Retnani a, à cette occasion, invité les lecteurs à visiter les librairies et contribuer à cette action de solidarité en achetant un des livres, dont le prix varie de 10 à



100 dirhams. "C'est l'acte d'achat qui est important pour dire que le livre ne mourra jamais".

Pour sa part, le secrétaire général du département de la Culture, Abdelilah Afifi, a salué cette initiative qui permet de mettre en avant la place de choix qu'occupe le

livre dans la Culture.

"La société de connaissance nécessite de promouvoir le livre et d'accorder un intérêt particulier à ce secteur", a-t-il relevé, notant que l'initiative "La lecture, acte de résistance", qui tombe à point nommé, concerne l'en-

semble des catégories, essentiellement les enfants et les jeunes.

"Nous sommes heureux de lancer une action citoyenne qui est une première dans l'histoire. Comme tous les domaines, la chaîne du livre a été très impactée par la crise sanitaire actuelle", a, de côté, déclaré Yacine Retnani, directeur de la librairie Carrefour des Livres à Casablanca.

Cette initiative est le fruit d'une étroite collaboration entre les différentes parties concernées (librairies, éditeurs, distributeurs et auteurs) qui ont décidé de mettre en avant le livre marocain, s'est-il félicité.

Par ailleurs, le Directeur de la publication de "Maroc diplomatique", Hassan Alaoui, a souligné que cette initiative permet de promouvoir la culture et de "réveiller l'intérêt pour le livre".

"Le livre traverse actuellement une crise à l'échelle internationale, parce que sa valeur et son poids ont diminué par rapport au Net qui est en train de prendre le dessus. Mais ce n'est qu'une impression, puisque l'intimité du livre reste fondamentale en ce sens que cet accompagnant de l'Homme a bâti notre culture et vision du monde et continue à être le réel devancier de tout ce qui se fait au niveau de la pensée, de la réflexion et des grands textes fondamentaux", a-t-il analysé.

Le renforcement de la résistance du livre face à Internet "va peut-être donner une nouvelle impulsion au sentiment que quelque chose doit être maintenue ou changée", a soutenu M. Alaoui, ajoutant qu'il s'agit, en fait, de la reconnaissance de la valeur du livre.

A la galerie « Artorium » de Casablanca

L'Orient raconté par des artistes-peintres occidentaux



La galerie "Artorium" de Casablanca accueille, à partir de ce mercredi et jusqu'au 31 décembre, l'exposition "Passions privées, l'Orient vu par l'occident", qui offre à découvrir ou à redécouvrir l'histoire de l'Orient du début du XXème siècle racontée par des artistes occidentaux. Cette nouvelle exposition, qui donne à voir une partie de la collection de la Fondation TGCC, per-

mettra aux visiteurs de plonger dans l'univers des orientalistes de Jacques Majorelle à Edy Legrand, en passant par Jean Gaston Mantel, Henri Pontoy et beaucoup d'autres, indique un communiqué de la Fondation. Cette nouvelle exposition montre les plus belles œuvres orientalistes de cette collection acquises durant ces 30 dernières années, ainsi que des céramiques, poignards,

bijoux et autres tissus du quotidien oriental qui a tant fasciné les occidentaux.

Dès 1826, en plein Siècle des Lumières, les artistes occidentaux ont cultivé une fascination pour l'Orient et la civilisation islamique, qui s'est traduite par des œuvres picturales, poétiques et littéraires, intemporelles, réunies sous le nom d'orientalisme. La peinture orientaliste est

profondément liée au voyage, les artistes en expédition en Afrique du Nord découvrant non seulement de nouveaux sujets, mais surtout une lumière transcendante qui les éblouit. Alors, ils accentuent les contrastes pour attirer l'œil et enrichissent la palette de couleurs de tons bruns, rouges et jaunes qui créent une ambiance très chaude.



« Jerusalema », tube mondial devenu l'hymne du confinement

Quand le coronavirus a forcé des milliards de personnes à se confiner, un morceau dansant inspiré du gospel et aux paroles en zoulou a rapproché les gens via les réseaux sociaux, remontant un moral en berne à travers la planète. A ce jour, "Jerusalema" a été vu plus de 230 millions de fois sur Youtube en moins d'un an.

Son rythme entraînant a incité des centaines de personnes à poster des vidéos dans lesquelles elles dansent, tout sourire, sur son énergie positive, inspirée de la prière disent ses créateurs.

Comme ce gamin sud-africain qui saute du canapé dès les premières notes pour se déhancher frénétiquement, suscitant l'hilarité de sa mère qui le filme. Ou cette chorégraphie soigneusement exécutée par un groupe de gardes forestiers, blancs et noirs, tous en uniforme beige chemisette et bermuda, dans une réserve animale du pays.

Partout dans le monde, soignants devant leur hôpital, mineurs autour de leur camion, religieux un poil raides ou convives au restaurant se sont pris au jeu. Jusqu'au président sud-africain, Cyril Ramaphosa, qui avait invité ses compatriotes à participer à ce "défi Jerusalema" à l'occasion d'un jour férié en septembre.

"Les retours ont été impressionnants", reconnaît le



DJ sud-africain de 24 ans Master KG, qui a co-écrit et enregistré le morceau avec la chanteuse Nomcebo Zikode.

Pour Lucius Banda, organisateur du festival Sand Music organisé sur les rives du Lac Malawi au début du mois, "Jerusalema" est devenu "l'hymne du Covid", comme une épidémie de bonne

humeur dans une période sombre.

Dimanche, il a raflé le prix du meilleur morceau africain aux prix MTV Europe, face à des poids lourds du continent, le jeune rappeur nigérian Rema, son compatriote star d'afropop Burna Boy ou encore le Congolais Gaz Mawete.

"Nous sommes si fiers de nos ambassadeurs, qui

représentent la patrie de manière si rassembleuse et sans précédent", a twitté le ministre sud-africain de la Culture, Nathi Mthethwa.

Le morceau est sorti fin 2019 mais les défis de danse, sur Tik Tok pour les ados, Twitter pour les adultes, et le remix en juin de Burna Boy qui cartonne aussi, lui ont valu un succès au long cours. Master KG, dont le vrai nom est Kgaogelo Moagi, s'efforce pourtant de mener une "vie normale". "Je ne me prends pas pour Superman", confie-t-il à l'AFP, bandeau sur le front, en marge du festival au Malawi.

"Je sais que j'ai en ce moment l'un des plus gros tubes dans le monde", dit-il, "mais ça ne change pas qui je suis, comment je regarde le monde, les gens. C'est de la musique".

Raphael Loopro, un musicien allemand en concert au Malawi pendant le même festival, souligne que si la pandémie n'avait pas fermé tant de frontières, Master KG serait actuellement en tournée mondiale, plutôt que quelques concerts ici et là.

Mais le DJ, star modeste, "n'avait même pas l'air de savoir que son tube était numéro un en Allemagne", sourit-il, soulignant qu'aucun morceau africain n'a atteint une telle popularité dans son pays depuis trente ans.

Do groupe Derek and the Dominos, mené par Eric Clapton

«Layla» fête ses 50, un monument de l'histoire du rock

« C'était il y a tout juste 50 ans. Un album phare, un disque-référence, une pierre angulaire, un pilier de la musique populaire du XXe siècle: «Layla and other assorted love songs», le chef d'œuvre de la discographie imposante d'Eric Clapton, fête son demi-siècle d'existence aujourd'hui. »

Eric Clapton est une légende vivante du blues et du rock. Toujours en activité, malgré quelques problèmes de santé, il a traversé pas moins de six décennies de la musique pop. Il reste l'un des derniers dinosaures du rock ayant démarré sa carrière au début des sixties, à l'instar des Rolling Stones, de McCartney ou des Who.

Aussi, en 1970, il a déjà un sérieux bagage derrière lui : après le tremplin des Yardbirds, puis des bluesbreakers de John Mayall, il a brillé au sein de deux grands groupes : «Cream» et «Blindfaith». Mais, las de cette surexposition médiatique, il a souhaité se retirer des feux de la rampe en se fondant en 1969 au sein du collectif «Bonnie & Delaney & Friends». Ce groupe comprend la base des musiciens qui vont l'accompagner sur son premier album solo en 1970, mais également le noyau dur de ce qui va devenir Derek («Eric») and the Dominos : Bobby Whitlock au chant et claviers, Carl Radle à la basse, et Jim Gordon à la batterie. Le quatuor part en tournée en juin 1970 et entre en studio en août suivant pour enregistrer son unique opus, qui reste encore comme l'un des plus grands disques de l'histoire du rock : «Layla and other assorted love songs», régulièrement classé dans les «listes de plus grands albums de tous les temps» ou cité dans l'ouvrage de référence de Robert Dimery Les 1001 albums qu'il faut avoir écoutés dans sa vie.

Un amour impossible

L'album entier est dédié à une femme : Pattie Boyd, mannequin et femme du Beatle George Harrison, grand ami de Clapton. Ce dernier brûle littéralement d'amour pour elle et ne peut se résoudre à renoncer de la séduire. Son amitié avec Harrison le met dans un état de malaise et de désarroi, qu'il crie dans le refrain du morceau-titre : «Layla, tu me fais tomber à genoux».

Le prénom «Layla» est issu d'un conte persan du poète Nizami du 12e siècle, un amour tragique qui se termine dans la folie et la mort. Un récit qui retranscrit bien l'état d'esprit de Clapton à cette époque. Cette relation tumultueuse, au sein d'un triangle amoureux somme toute assez classique, affecte beaucoup le chanteur-guitariste qui trouve refuge dans l'héroïne. D'autres chansons du disque renvoient directement à cet amour impossible, que ce soit les compositions originales Bell Bottom Blues, I looked away, le déchirant Why Does Love Got to Be So Sad ? («Pourquoi l'amour doit-il être aussi triste ?») ou les reprises de standards aux textes parfaitement adaptés à la situation. Malgré cette période autodestructrice pour le guitariste, il se relèvera plus tard et épousera Pattie Boyd en 1979, tout en restant ami avec George Harrison. Clapton et Boyd divorceront en 1988. Le superbe Old love paru en 1989 sur l'album Journeyman, lui est à nouveau dédié.

Un groupe et un duo de guitaristes au sommet

Mais si «Layla and other assorted love songs» est reconnu comme un monument du rock, c'est aussi et surtout pour l'alchimie entre deux monstres de la six-cordes. Le guitariste Duane Allman, du Allman Brothers Band, qui venait juste de rejoindre le quatuor en studio, sur invitation du producteur Tom Dowd. Bien qu'il ne joue pas sur les trois premiers titres, enregistrés avant son arrivée, Allman va insuffler au groupe une inspiration bienvenue. C'est lui qui suggère l'idée du riff de Layla, en accélérant le vers «there is nothing I can do» du blues «As the years go passing by». C'est lui également qui illumine le morceau de sa guitare «slide» aérienne sur la coda, une ballade solaire et lumineuse qui invite à garder espoir malgré la déception amoureuse.

Bien que le guitariste des Allman Brothers soit surtout renommé pour son jeu au bootleneck, ce tube de verre qu'on fait glisser sur les cordes, il délivre également de purs solos époustouffants comme dans Anyday, Why Does Love Got to Be So Sad ou la reprise de Little wing de Jimi Hendrix :

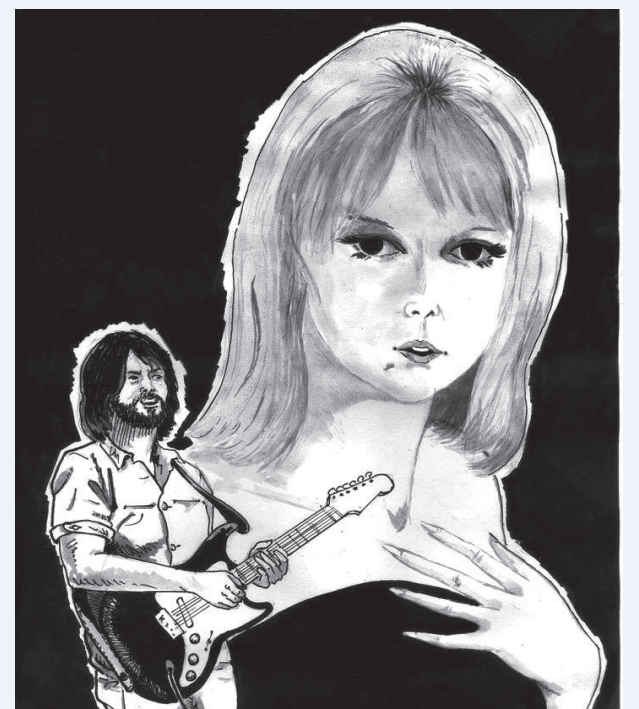
Cette reprise que Clapton voulait simplement comme un témoignage d'affection envers son ami, devient involontairement un hommage posthume au divin gaucher, qui meurt le 18 septembre 1970, pendant les



Pattie Boyd et Eric Clapton au gala de charité du Prince Charles, à Londres le 20 juillet 1983



George Harrison et sa femme Pattie Boyd en 1971



Eric Clapton et "Layla", par le dessinateur Denys Legros



Le prénom «Layla» est issu d'un conte persan du poète Nizami du 12e siècle, un amour tragique qui se termine dans la folie et la mort.

sessions d'enregistrement, et avant la sortie de l'album en novembre. L'année suivante, c'est Duane Allman qui décède dans un accident de moto, à seulement 24 ans.

L'album mis entre parenthèses

Alors que cet album somptueux aurait dû ouvrir une discographie riche pour le groupe, le deuxième disque prévu en 1971 restera à l'état de maquette, et les Dominos ne sortiront jamais d'autre opus. Dans les années 70 et 80, la musique de Clapton s'éloigne un peu de ce style blues-rock incandescent. Cela ne l'empêche pas pour autant de jouer régulièrement sa célèbre chanson, comme par exemple ici en 1983 au concert de charité "ARMS", avec Jimmy Page et Jeff Beck, réunissant ainsi les trois guitaristes ayant œuvré au sein des Yardbirds :

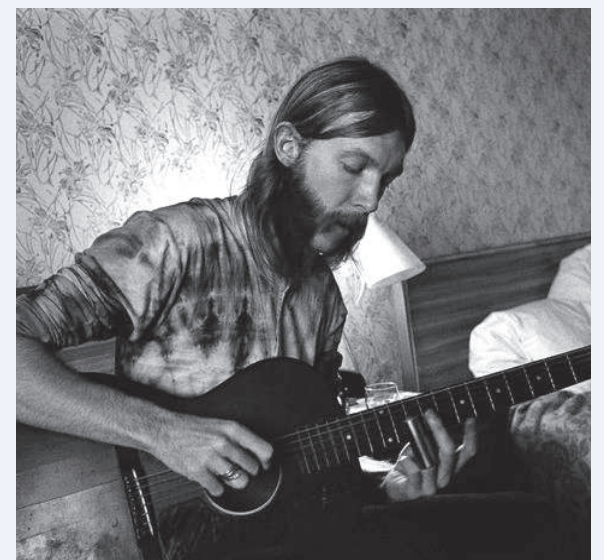


Derek and the Dominos en 1970. De gauche à droite : Eric Clapton (chant et guitare), Bobby Whitlock (chant et claviers), Jim Gordon (batterie) et Carl Radle (basse).

Le bassiste Carl Radle meurt à 37 ans en 1980, tandis que le batteur Jim Gordon, atteint de schizophrénie, tue sa mère en 1983 et se voit incarcéré à perpétuité. Il est actuellement dans un centre psychiatrique. Triste fin pour ce musicien hors-pair, qui, outre ses impressionnants breaks de batteries, avait officiellement composé la partie de fin au piano du morceau Layla.

La renaissance

Une nouvelle version de Layla qui va donner une seconde jeunesse au morceau. En 1992, Eric Clapton participe à l'émission Unplugged, sur MTV. Outre le célèbre «Tears in heaven» dédié à son fils décédé l'année précédente, il reprend des standards du blues, dont «Nobody Knows You When You're Down and Out». Mais surtout, il joue le morceau-titre «Layla», dans un arrangement totalement renouvelé, pour s'adapter à la



Duane Allman dans sa chambre d'hôtel, avant un concert du Allman Brothers Band, le 17 octobre 1970.

configuration acoustique de l'émission. Le riff originel fait place à un «shuffle» ternaire qui donne une couleur jazzy et un esprit ballade, plutôt que le rock brûlant de la version studio. Succès immédiat. Une nouvelle génération découvre le morceau, qui renaît de ses cendres, et Clapton avec. Layla sera ensuite repris toujours régulièrement, aussi bien dans sa version rock, qu'en version acoustique. Et Clapton ira même jusqu'à l'orchestration la plus simple en 1997, lors du concert de charité pour les victimes du volcan de Montserrat. Accompagné par Mark Knopfler, il livre une version épurée au possible de cette chanson qui au départ accumulait les guitares (six au total). Et quand une chanson garde son intensité même dans le plus simple appareil, il n'y a pas de secret, c'est que c'est une vraie chanson, et un sacré bon album. Même âgé d'un demi-siècle, il reste encore aujourd'hui une référence indémodable.